

# Situation économique des filières avicoles et cunicole

Assemblée Générale de la CFA

12 et 13 octobre 2021

	Rapport diagnostic socio-economique CFA 2020-2021
Ce rapport a été rédigé avec le	concours précieux du service
économique de l'Itavi.	

# PROAGRI

POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN



# Ensemble construisons votre projet d'entreprise

Nos conseillers experts vous accompagnent sur votre territoire au plus près de vos besoins

- Agence Armagnac Adour
- 05.62.61.77.60 armagnacadour@gers.chambagri.fr
- Agence Auch Astarac
- 05.62.61.77.13 auchastarac@gers.chambagri.fr
  - Agence Portes de Gascogne
- 05.62.61.77.42 portesdegascogne@gers.chambagri.fr



# Diagnostic socio-économique des filières avicoles et cunicole

## Introduction

Ce diagnostic socio-économique des filières est rédigé dans le cadre d'un rapport de la CFA pour la FNSEA, complété par les informations les plus actuelles par l'Itavi, sur l'emploi sur le maillon élevage des filières. Ce rapport traite exclusivement des filières volaille de chair, poule pondeuse, palmipèdes gras et lapin. Il fait aussi référence à la filière gibier à plumes.

Chacune de ces filières est actuellement soumises à des pressions et doit répondre à des enjeux économiques et des défis de société. La concurrence internationale fragilise la production française souvent moins compétitive face aux produits d'importation. En parallèle, les consommateurs sont plus attentifs à leur alimentation, notamment en termes de bien-être animal et d'environnement. Il convient aussi de parvenir à adapter les modes d'élevages, pour répondre à ces nouvelles attentes, tout en restant compétitif. La question de l'emploi est fondamentale afin maintenir les élevages avicoles et cunicoles français et d'assurer le renouvellement des générations d'éleveurs, dans une optique de satisfaction des consommateurs en matière de qualité et de prix des produits.

Le présent diagnostic permet de mieux comprendre la dynamique actuelle de filières avicoles et cunicole. Il comprend une contextualisation économique de la production en France, une définition des défis majeurs rencontrés par les filières et un état des lieux avec les perspectives, en matière d'emploi.



**Vivadour,** avec un réseau de 500 éleveurs-adhérents est engagé dans les filières avicoles (volailles, œufs et palmipèdes) et bovines.

# POULET d'ICI







# DES PRODUITS SOUS SIGNE DE QUALITÉ











# Sommaire

In	tro	ducti	on	5
1		Cont	exte de la production	10
	1.	1	Matière première et alimentation animale	10
	1.	2	Tendances et cartographie des productions françaises	10
		1.2.1	Production de volaille de chair	10
		1.2.2	Production d'œufs de consommation	17
		1.2.3	Production de palmipèdes gras	21
		1.2.4	Production de lapin	23
	1.	3	Analyse du marché français de volailles et de lapin	26
		1.3.1	Marché de la volaille de chair	26
		1.3.2	Marché des œufs coquille et ovoproduits	33
		1.3.3	Marché du foie gras	39
		1.3.4	Marché du lapin	42
2		Enje	ux au sein des filières	43
	2.	1	Biosécurité	43
		2.1.1	Les dernières crises sanitaires dans les filières	43
		2.1.2	Gestion du risque sanitaire et prévention des crises	45
	2.	2	Nouvelles attentes sociétales	46
		2.2.1	Tendance de consommation et attentes sociétales	48
		2.2.2	L'évolution de pratiques en réponses aux attentes sociétales	50
	2.	3	Reconquête des marchés	53
		2.3.1	Evolution des accords internationaux	54
		2.3.2 franç	Reconquête des marchés de la RHD et de l'export et valorisation de la production caise 56	
	2.	4	Situation actuelle de l'emploi dans les filières	58
		2.4.1	Quantification de l'emploi dans les filières	58
		2.4.2	Enjeux liés à l'emploi à l'amont et à l'aval des filières	60
3		Conc	lusions et perspectives	66



# Qui sommes-nous ?

Ancrée dans le Sud-Ouest de la France, Euralis accompagne 14 000 agriculteurs adhérents et clients sur l'ensemble de son territoire coopératif. Fort de 5 200 collaborateurs et de marques fortes, le Groupe innove, valorise et transforme les productions des agriculteurs et contribue ainsi à la vitalité et au développement des territoires ruraux.



## Euralis volailles, c'est

- 190 producteurs
- une région de production qui s'étend du sud de la Nouvelle Aquitaine à toute la région Occitanie
- 5,5 millions de volailles Label Rouge et BIO par an



# Euralis palmipèdes, c'est

- 367 éleveurs / engraisseurs
- une région de production qui s'étend sur le Sud-Ouest et le Grand-Ouest de la France
- 7 millions de canards IGP Sud-Ouest et France par an







# Nos missions auprès des éleveurs



#### **ASSURER UN REVENU**

aux agriculteurs grâce à la contractualisation des prix de vente



#### APPORTER NOTRE EXPERTISE

et un accompagnement technique aux éleveurs, adaptés à leur activité



#### PROPOSER DES SOLUTIONS DIGITALES

pour faciliter les relations entre l'agriculteur et la coopérative



### PRIVILÉGIER DES LABELS DE QUALITÉ

afin de valoriser le savoir-faire de nos éleveurs et les accompagner dans un schéma de production plus vertueux

**Euralis est engagée dans une dynamique d'accompagnement** des agriculteurs désireux de s'investir dans l'élevage de canards et/ou de volailles.

Une aide complète est proposée pour l'installation et un accompagnement est assuré par des techniciens experts dès le début de l'activité.

Nous contacter

www.terre-vive.fr

**0 800 10 60 95** (numéro vert)







# MAÏSADOUR, 1<sup>ER</sup> GROUPE VOLAILLER DU SUD-OUEST

# MODE D'ÉLEVAGE UNIQUE EN FRANCE,

l'élevage de volailles en totale liberté est un gage de l'engagement de Maïsadour pour des pratiques respectueuses des animaux et de l'environnement.

# 1 Contexte de la production

La production avicole et cunicole est organisée autour de bassins de production, par filière, et soumises aux évolutions des marchés, des tendances de consommation et éventuellement de la compétition internationale.

## 1.1 Matière première et alimentation animale

L'année 2020 a été une année inédite pour les entreprises de la nutrition animale. La pandémie de Covid 19 a bouleversé l'organisation des entreprises, perturbé les disponibilités de certains nutriments (acides aminés, vitamines...), et impacté les débouchés de certaines filières volailles. Par ailleurs, les fondamentaux d'offre et de demande particuliers ont conduit à une hausse des cours de l'ensemble des matières premières en fin d'année, pour renouer avec les niveaux de prix de 2013/2014. C'est avant tout le dynamisme des importations chinoises en soja, maïs, blé, lié à la reconstruction de son cheptel porcin et à une récolte nationale de maïs en demi-teinte, qui a amorcé la flambée mondiale des prix. En parallèle, les récoltes 2020 ont montré des résultats contrastés selon les bassins de production. La production européenne de blé tendre a notamment reculé de 12% par rapport à 2019 en raison de conditions climatiques défavorables.

Dans ce contexte atypique, le coût matières des aliments pour volailles a connu un renchérissement en 2020 : l'indice alimentaire annuel moyen pour le poulet standard a augmenté de 5,5% par rapport à 2019. En 2020, la production d'aliments pour volailles a baissé de 1,1% en France et de 2,7% dans l'Union européenne.

En 2021, la tension sur les matières premières s'accentue avec des fortes hausses pour le maïs et le blé mais aussi pour le soja non-OGM. En août 2021, sur un an, l'indice Itavi a enregistré des hausses de l'ordre de 25 à 30 %, selon la production.

Au-delà de ces éléments conjoncturels, les acteurs de la filière continuent de travailler sur les enjeux structurels autours de l'alimentation des animaux afin de répondre aux attentes des consommateurs. Le soja reste la matière première au centre des débats. Dans l'objectif de diminuer la dépendance aux importations, les pouvoirs publics mettent en place des actions (nouveau Plan protéines en France, réflexions sur l'autorisation des PAT et des farines d'insectes par Bruxelles). Tandis que les organisations professionnelles semblent plutôt renforcer leurs efforts sur la traçabilité, afin de labéliser des importations de soja qui n'induisent pas de déforestation.

# 1.2 Tendances et cartographie des productions françaises

## 1.2.1 Production de volaille de chair

La production de volaille de chair a la caractéristique de représenter une diversité d'espèces. Les principales en volume de production sont le poulet, la dinde et le canard à rôtir, constituant ensemble 98 % de la production. Le volume restant est constitué d'espèces telles que la pintade, l'oie, le pigeon ou la caille.

En 2020, la production de volaille française baisse de 1,5 % à 1,73 Mtéc¹. La production de poulet (incluant également une faible proportion de viande de poules de réforme) représente 68 % de la production totale, devant la dinde (19 %) et le canard (11 %). Après avoir connu un rebond en 2018, la production de volailles marque une baisse pour la deuxième année consécutive dans un contexte

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Mtéc : millions de tonnes équivalent carcasse

marqué par la covid-19 et l'influenza aviaire en fin d'année. Cette baisse est principalement liée à la baisse de production de canard et de pintade.

En 2021, d'après les estimations de l'Itavi, la production de la volaille française devrait reculer de 2,6 %, toujours dans le sillage de la baisse en canard et en pintade, mais aussi en dinde qui accuse une baisse de 5%. En effet, l'apparition de l'influenza aviaire avec les mesures de l'abattage préventif et de dépeuplement a pesé sur la production du canard gras sur le premier semestre 2021. En revanche, la production de dinde et de pintade reste pénalisée par la baisse de la consommation et la fermeture ou la contraction de certains débouchés à l'export.



# Production de volaille de chair, par espèce (1000 téc)

1 000 tec <b>2015</b>		2015 2019		2021**	20/19	21**/20	
VOLAILLE	1 751	1 756	1 730	1 685	-1,5%	-2,6%	
Poulet	1 135	1 176	1 180	1 185	0,3%	0,4%	
Dinde	348	327	329	312	0,5%	-5,0%	
Canard*	235	221	194	164	-12,3%	-15,0%	
Pintade	33	32	28	24	-12,9%	-14,3%	

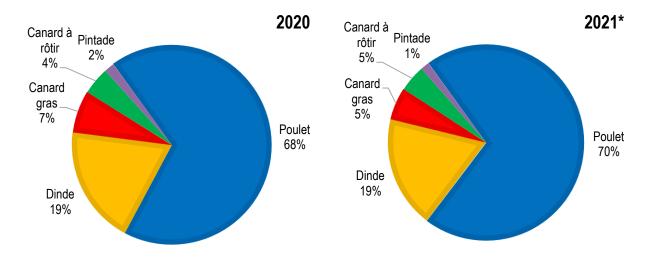
<sup>\*</sup>Viandes de canard à rôtir et gras, hors foies et abats

Source : Itavi d'après Agreste

Le poulet de chair reste le moteur de croissance de la production et de la consommation de viande de volaille. En 10 ans la part du poulet dans la production totale de volaille est passé de 61 % à 70 %.

Après avoir connu une année difficile en 2020, la production de canard à rôtir devrait se stabiliser profitant de la reprise des activités en RHD et le manque d'offre en canard gras.

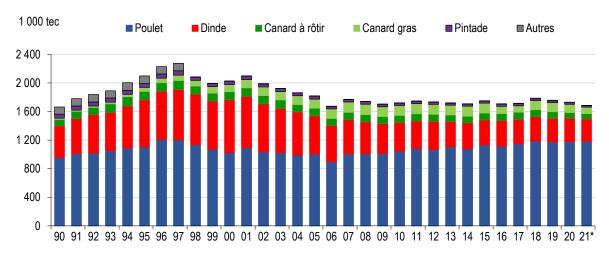
# Répartitions de la production de volaille de chair par espèce entre 2020-2021\*



<sup>\*</sup> Estimation Source : ITAVI d'après SSP

<sup>\*\*</sup> estimation

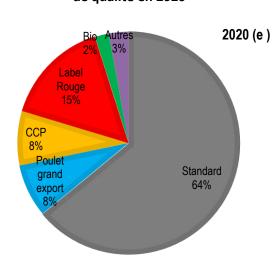
## Production indigène de volailles en France par espèce entre 1990 et 2021\*



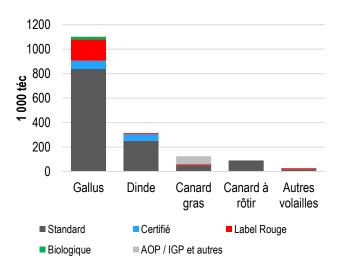
\*estimation Source : ITAVI d'après SSP

La part de volailles respectant un cahier des charges Label Rouge, Certification de conformité produit ou Bio représente un quart de la production totale de volailles. En 2019, le poulet est la première production sous cahier des charges (255 400 téc), suivi de la dinde (63 000 téc). Il convient de noter cependant que la catégorie « standard » inclue également des cahiers des charges différenciés issus de démarches privées.

Répartition des abattages de poulet par signe de qualité en 2020



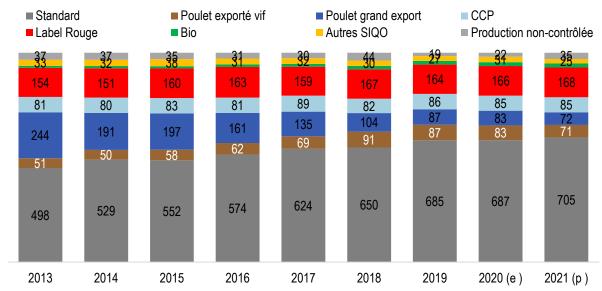
Part des signes de qualité dans les abattages par espèce en 2019



Source: ITAVI d'après SSP, Synalaf et douanes

Source : Enquête qualité SSP

# Répartition de la production de poulet entre 2010 et 2021\*



\*estimation

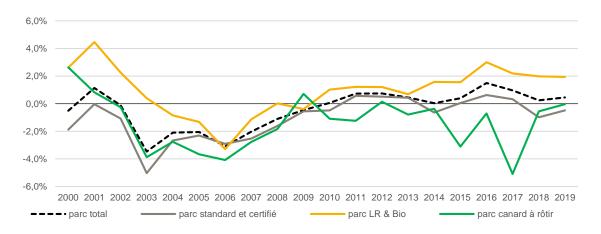
Source : ITAVI d'après SSP, Synalaf et douanes

La filière volaille de chair compte 14 000 élevages et 28 000 poulaillers en France. Après une forte réduction entre 2003 et 2009, le parc français de bâtiments d'élevage de volailles de chair récupère depuis 2011 une partie des surfaces perdues à un rythme fluctuant entre stabilité (2014) et +1,4 %.

En 2019, les constructions se maintiennent en hausse (+ 2,9 %), avec une évolution nette du parc qui s'établit à + 0,4 %. Le parc standard et CCP est notamment en repli net de 0,5 %, le parc canard à rôtir reste stable mais avec un taux de rénovation en hausse (+ 11,4 %). En revanche, le parc Label Rouge reste en progression (+ 1,9 %).

La Bretagne, en réduction structurelle de superficie depuis le début de l'enquête, continue de voir son parc standard & certifié se contracter (- 0,5 %). De même pour la région Pays-de-la-Loire en 2019, qui a connu une baisse de 2,2 % en standard & certifié, tandis que le parc Label Rouge garde sa dynamique de croissance (+ 1,9 %).

# Evolution comparée des taux nets d'évolution du parc par type de bâtiment de volaille de chair entre 1999 et 2019



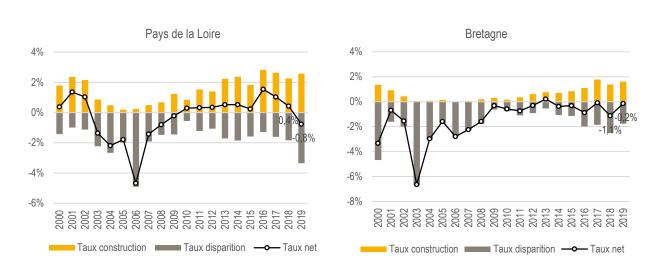
« STD & CCP » : standard et certifié ; « LR & Bio » : Label Rouge et bio ; « CAR » : canard à rôtir Source : enquête bâtiment Itavi. Résultats de l'année 2019.

# Partager ici et grandir ensemble



ici et ensemble 🖄 PYRÉNÉES GASCOGNE

# Dynamique d'évolution du parc de bâtiment dans les principaux bassins de production



Source : enquête bâtiement Itavi. Résultats de l'année 2019.

## 1.2.1.1 Répartition territoriale des volumes par espèce

La Bretagne et le Pays de la Loire sont les deux régions qui représentent un bassin de production majeur de volaille de chair en France. Elles rassemblent plus de la moitié de la production de poulet, 65 % de celle de dinde et 80 % de celle de canard à rôtir. Les bassins de production secondaires sont les régions Nouvelle-Aquitaine et l'Auvergne-Rhône-Alpes pour le poulet (avec chacune un peu moins de 10 % de la production) et le Centre-Val de Loire pour la dinde (avec un peu plus de 15 % de la production) et la Nouvelle Aquitaine pour le canard à rôtir (avec un peu moins de 10 % de la production).

Répartition de la production par région pour les principales espèces entre 2010 et 2020

	Pou	ulet	dir	nde	Canard à rôtir	
	2010	2020	2010	2020	2010	2020
Bretagne	33,2%	32,4%	43,8%	40,3%	18,1%	18,4%
Pays de la Loire	21,5%	19,8%	23,1%	24,5%	61,4%	61,3%
Nouvelle-Aquitaine	9,1%	9,3%	6,0%	6,2%	11,4%	9,1%
Auvergne-Rhône-Alpes	7,6%	9,4%	4,6%	3,7%	4,3%	4,0%
Centre-Val de Loire	6,1%	4,9%	11,0%	15,1%	0,3%	0,3%
Hauts-de-France	6,3%	6,1%	4,6%	4,6%	0,1%	0,1%
Bourgogne-Franche-Comté	3,9%	5,2%	1,6%	0,4%	1,7%	4,5%
Grand Est	3,3%	3,9%	1,0%	0,9%	0,6%	0,3%
Normandie	3,0%	3,1%	3,2%	3,3%	0,5%	0,5%
Occitanie	3,8%	3,3%	0,7%	0,7%	1,0%	0,5%
La Réunion	1,1%	1,6%	0,3%	0,2%	0,3%	0,7%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,5%	0,4%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Île-de-France	0,3%	0,3%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Corse	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Dom-Tom	0,4%	0,2%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%

Source : Itavi d'après SAA-Agreste

En 10 ans les principales évolutions concernent la perte des parts de production des principaux bassins de production vers les bassins secondaires. En poulet, c'est notamment les régions de l'Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté qui ont progressé (+ 3% de parts). En dinde, la baisse de la production en Bretagne est transférée vers la région Centre-Val de Loire. En canard à rôtir, c'est surtout la région Bourgogne-Franche-Comté qui a doublé sa production.

#### 1.1.1 Production d'œufs de consommation

La filière rassemble 450 élevages de poulettes et 2 100 élevages de poules pondeuses. La production française d'œufs de consommation est en baisse régulière entre 2000 et 2012. Depuis la crise de fipronil et la grippe aviaire (2016-2017), la production marque un rebond en 2018 puis recule (-7,0 %) à 14,2 Mds d'œufs de consommation en 2019.

En 2020, sur la base du modèle ITAVI-SSP-CNPO (2020), la production d'œufs a connu une croissance dynamique (+ 6,4 %) par rapport à 2019 pour atteindre 15,1 Mds d'œufs.

En 2021, la production prévisionnelle devrait atteindre 15,7 Mds d'œufs en hausse de 3,7 %.

Depuis la fin des années 90, la production se diversifie de plus en plus vers les modes de production plein air, sol et biologique. Ainsi les effectifs de poules pondeuses en système alternatif sont estimés à 56 % en 2020 contre 25 % en 2010.

Les années 2019 et 2020 marquent une accélération du repli des systèmes cage qui correspondent désormais à 44 % des effectifs de pondeuses contre 57 % en 2018.



Le Bâtiment de A à Z



Conception, Fabrication, Montage



Toutes productions animales sur toute la France en neuf et rénovation



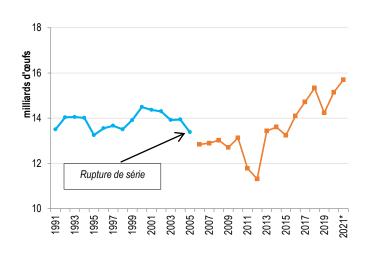
Charpente, Couverture, Bardage, Silo, Bac à eau

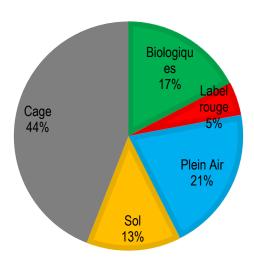
TOUTE UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE VOTRE PROJET!

# #MADEINDUGUÉ

# Evolution de la production française d'œufs entre 1991 et 2021\*

# Répartition des effectifs de poules pondeuses par mode d'élevage en 2020

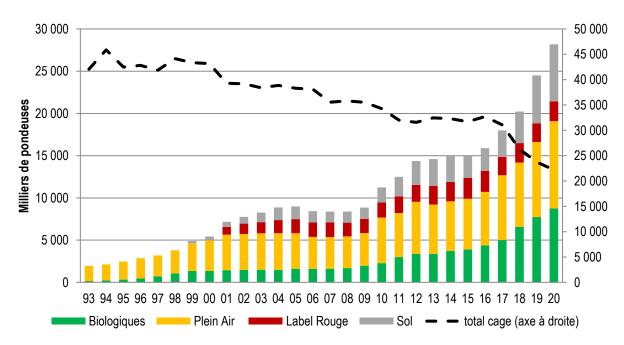




Source: SSP

Source: ITAVI d'après SSP, Synalaf

## Evolution des effectifs de poules pondeuses par mode d'élevage (millions de têtes)



Source: ITAVI D'après SSP, DGAL, Agence Bio et Synalaf

Les années 2019 et 2020 marquent une accélération du repli des systèmes « cage aménagée » qui correspondent désormais à 44 % des effectifs de pondeuses contre 57 % en 2018.

Entre 2013 et 2020 le taux de croissance annuel moyen est de + 15 % pour les systèmes biologiques, + 8 % pour le Plein-air hors Label Rouge et + 1 % en Label Rouge. Les capacités de production sont également en hausse en sol (+ 13 % / an), tandis que les effectifs en cage aménagée sont en baisse de 5 % par an. L'accélération de du repli des effectifs en cage entre 2016 et 2020 (- 9 % / an) s'est accompagnée d'une forte hausse des effectifs moyen par exploitation (+ 10 %), traduisant le fait que ce sont les plus grandes structures qui restent en place.

# LE FOIE GRAS

Exceptionnel à chaque fois!



DE RETOUR EN SPONSORING TV ET REPLAY SUR TF1 ET FRANCE TV DU 22 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE PROCHAIN

Pour plus d'informations sur la tradition culturelle et gastronomique du Foie Gras : rencontres-foiegras.fr / www.leblogdufoiegras.com / www.lefoiegras.fr / www.elevage-gavage.fr



# Conception - Création : ADOCOM-RP® - Paris

# UN LOGO POUR UNE GARANTIE 100 % FRANCE



# UNE ORIGINE FRANCE PLÉBISCITÉE PAR LES CONSOMMATEURS!

8 Français sur 10 jugent l'origine France des œufs synonyme de qualité et de fraîcheur

# **UNE GARANTIE 100 % FRANCE**

Des poules nées et élevées en France - Des œufs pondus, conditionnés ou transformés en France

# **UNE SÉCURITÉ SANITAIRE EXEMPLAIRE**

Renforcée par les exigences sanitaires des couvoirs, des élevages et de l'alimentation des poules

# **UN ENCADREMENT STRICT**

Des professionnels engagés et soumis à un cahier des charges stricts

# UNE SURVEILLANCE ÉTROITE

Des contrôles réguliers effectués par des organismes tiers

# « ŒUFS DE FRANCE »: LA CONFIANCE TOUT AU LONG DE LA FILIÈRE

Pour valoriser son savoir-faire exemplaire et faciliter l'identification de ses œufs « Made in France », la filière française a lancé le logo « Œufs de France ». Cette démarche collective, portée par l'Interprofession des Œufs (CNPO), garantit l'origine française des œufs : de la poule à l'œuf et de l'œuf à la poule. Avec ce nouveau logo connu et reconnu des Français, la filière des œufs garantit l'engagement de l'ensemble des maillons de la filière : accouveurs, éleveurs de poulettes, éleveurs de poules pondeuses, centres d'emballage et de transformation des œufs. La démarche de traçabilité, qui intègre également qualité sanitaire et alimentation des animaux, est étroitement contrôlée par des organismes tiers.

Pour plus d'information : contact@cnpo.fr, 01 45 22 63 15

Selon le CNPO, les mises en place de poulettes d'un jour s'élèvent à 48,6 millions de têtes sur l'année 2020, en hausse de 2,8 % par rapport à 2019. L'année 2021 a connu un recul de la dynamique des mises en place (- 2,4 %) sur 6 mois, mais avec une transition de plus en plus vers les modes alternatifs à la cage.

Selon les statistiques provisoires fournies par la DGAL et le CNPO, les capacités moyennes d'élevage en poules par exploitation sont de 18 928 poules. Quel que soit le mode d'élevage, les capacités moyennes en poules pondeuses sont en augmentation sur la période 2013-2020, notamment pour les élevages au sol (+ 17,9 %), bio (+ 75 %) et Plein air (+ 3,9 %) et sont en hausse pour la production en cage (+ 19,4 %). Sur la période, cela correspond à une baisse des capacités de production moyenne de 25 % pour le code 3 en raison du transfert vers les productions alternatives à la cage.

Structure des élevages de poules pondeuses en fonction des systèmes de production en 2020

	Part des exploitations (%)	Part des capacités de production (%)	Capacité moyenne en poules / exploitation	Évolution des capacités moyennes 2013- 2020	Évolution des capacités de production 13/20
Bio (0)	22,8%	17,4%	10 401	75,0%	106%
Plein air (1)	54,5%	25,2%	8 740	3,9%	57%
Sol (2)	13,2%	13,4%	19 183	17,9%	113%
Cage (3)	9,5%	44,0%	97 727	19,4%	-25%
Ensemble	100 %	100 %	18 928	-16,8%	2,60%

Source: ITAVI d'après DGAL, CNPO, Synalaf et Agence Bio

## 1.2.3 Production de palmipèdes gras

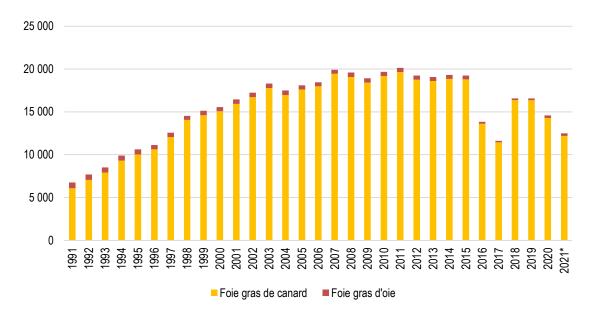
La filière de palmipèdes gras compte 4 000 producteurs. La production française de foie gras de canard est en augmentation jusqu'en 2007 puis reste stable jusqu'en 2015. En revanche la production de foie gras d'oie est en diminution constante depuis les années 1980. Le foie gras de canard correspond à 98,7 % de la production totale de foie gras, la production d'oie restant marginale en France.

Selon les données SAA, la production française est estimée, en 2019, à 16 572 tonnes, stable par rapport à 2018. La production s'inscrit toutefois 14 % en dessous de son niveau de 2015.

En 2020, la production de canard gras est en forte baisse. Dans le contexte de la crise sanitaire et la fermeture des circuits RHD et d'exports, la filière a perdu une grande partie de ces débouchés, cela a poussé la filière à prendre des mesures pour réduire les mises en place et allonger les vides sanitaires. Ainsi, selon les chiffres SAA, la production a reculé de 11,9 % à 14 600 tonnes en 2020.

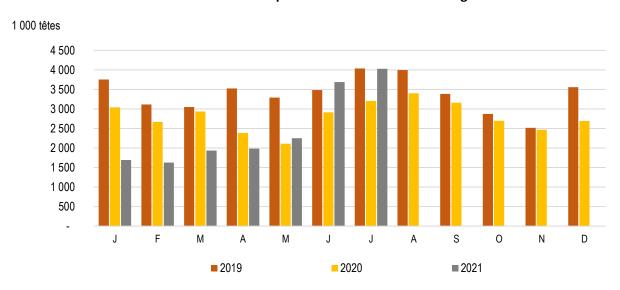
La fin de l'année 2020 et le début de 2021 ont été marqués par la propagation de la grippe aviaire H5N8 dans le Sud-Ouest, avec 474 foyers et une perte de plus de 6,7 millions de canards en production. La filière foie gras a été durement touchée. Les élevages touchés ont resté vides pendant plus de 5 mois. D'après les estimations de l'Itavi, et sur la base des mises en place, la production devrait reculer de 14,4 % à 12 500 tonnes en 2021.

# Evolution de la production française de foie gras



Source : Itavi d'après SAA Agreste

# Évolution des mises en place mensuelles de canetons gras



Source : Itavi d'après SSP

## 1.2.4 Production de lapin

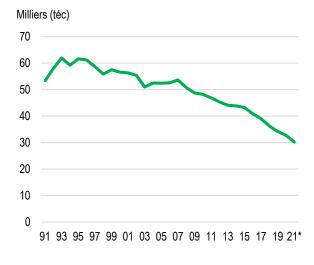


Source : CLIPP. Infographie

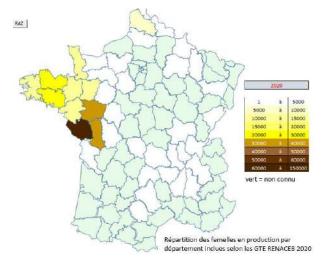
La filière lapin rassemble 800 éleveurs professionnels en 2019. La production française de lapin diminue depuis le milieu des années 1990. En outre, depuis 2016, les élevages cunicoles font face à une situation sanitaire qui affecte fortement la production, avec la résurgence de la maladie hémorragique virale du lapin (VHD).

Le volume de lapins abattus en filière organisée atteint 32 600 téc en 2020 pour 23,6 millions de têtes, avec - 4,7 % en tonnes et - 5,4 % en têtes en, par rapport à 2019. Le bassin de production principal de la filière lapin à l'intersection des départements de la Vendée, du Maine-et-Loire (Pays-de-la-Loire) et des Deux-Sèvres (Nouvelle-Aquitaine).

# **Evolution des abattages contrôlés** de lapin en France



# Répartition territoriale du nombre de femelles en élevage cunicole en 2020



Source : Itavi, d'après SSP Source : ITAVI - GTE 2020



# DEVENIR AGRICULTEUR, C'EST UN PROJET DE VIE.

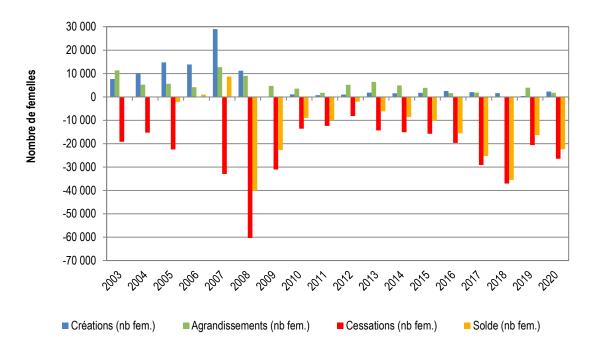
RETROUVEZ DANS VOTRE CAISSE LES 10 ENGAGEMENTS DU CRÉDIT MUTUEL POUR ACCOMPAGNER VOTRE INSTALLATION.



Sur la base du modèle de prévision de l'Itavi à performance technique constante, la tendance baissière se poursuit en 2021, accentuée par la crise Covid-19, avec une baisse prévisionnelle des abattages de 7,3 % en volume.

Le solde des créations, agrandissements et cessations d'élevages, observé sur un échantillon de 500 000 femelles et calculé en nombre de femelles est négatif depuis 2003. Depuis 2008, le rythme des créations s'est fortement réduit et reste proche de zéro. En 2020, l'enquête FENALAP sur les capacités de production en élevage affiche une reprise de la baisse avec un solde négatif de - 22 420 femelles en production, en dégradation par rapport à 2019 qui avait enregistré une baisse de 16 334 femelles par rapport à 2018.

### Suivi annuel des élevages en nombre de femelles



Source: FENALAP

## 1.3 Analyse du marché français de volailles et de lapin

Les productions de volailles et de lapin trouvent leurs débouchés sur le marché intérieur et sur le marché extérieur, à l'export. Sur le marché intérieur, les débouchés sont guidés par les tendances de consommation et les productions françaises sont en concurrence avec des importations. Les différents débouchés sont ici analysés pour chaque filière.

#### 1.3.1 Marché de la volaille de chair

#### 1.3.1.1 Commerce extérieur

Depuis les années 2000, les exportations de viande de volaille sont en baisse, tandis que les importations sont en hausse, ce qui a conduit le solde à progressivement diminuer pour devenir négatif en volume et en valeur depuis 2016. En particulier, la filière poulet génère un déficit croissant depuis plus de 10 ans via les importations depuis les pays de l'Union européenne.

En 2020, la France présente un solde commercial négatif toutes espèces de volailles confondues de - 224 000 téc, en lien avec un déficit de compétitivité internationale. En effet, elle est d'autre part autosuffisante à 92 % sur ces produits.

Évolution des échanges français de viandes et préparations de volailles (1 000 téc)

		2000	2010	2015	2019	2020	2021*	20/19	21*/20
	Total volailles	910	622	589	468	414	441	-11,5%	6,5%
	vers UE-27	502	277	253	235	201	252	-14,7%	25,5%
Evnorte	vers PT	408	345	335	233	213	190	-8,3%	-10,8%
Exports	Dont poulet	498	437	450	346	309	339	-10,8%	9,6%
	vers UE-27	207	137	147	147	125	177	-15,0%	42,0%
	vers PT	291	301	304	200	184	161	-7,7%	-12,5%
	Total volailles	185	461	565	662	638	690	-3,6%	8,1%
	en prov. UE- 27	173	425	539	616	603	644	-2,2%	6,8%
luon outo	en prov. PT	12	36	26	45	35	46	-22,1%	30,9%
Imports	Dont poulet	162	393	496	590	571	621	-3,2%	8,6%
	en prov. UE- 27	151	366	474	549	539	579	-1,9%	7,4%
	en prov PT	11	27	22	41	32	41	-21,0%	29,1%
	<b>Total volailles</b>	725	161	23	-194	-224	-249	15,5%	11,1%
	avec UE-27	329	-148	-285	-381	-402	-392	5,5%	-2,5%
Solde	avec PT	396	309	309	187	178	144	-5,0%	-19,1%
Soide	Dont poulet	336	44	-46	-244	-262	-282	7,6%	7,5%
	avec UE-27	56	-230	-327	-403	-414	-402	2,9%	-3,0%
	avec PT	280	274	281	159	152	120	-4,3%	-21,3%

\* Estimation - Source : ITAVI. D'après Douanes

Pour la viande de poulet en particulier, la part des importations dans la consommation française ne cesse d'augmenter depuis au moins 2005 et atteint 43 % en 2019. En 2020, suite à la crise sanitaire et la fermeture du circuit RHD qui dépend en grande partie des imports, la part des imports dans la consommation a baissé à 41 %. En 2021, avec la reprise et la réouverture des restaurants cette part devrait progresser à 44 %.



VOUS ÊTES FIER D'ÊTRE ÉLEVEUR,

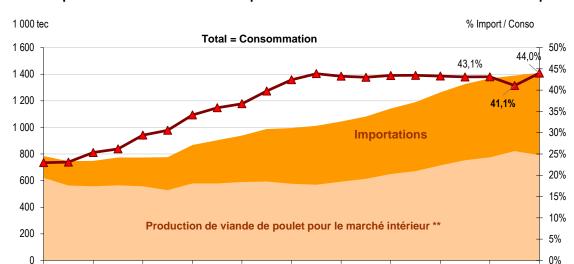
FIER DE DÉFENDRE VOTRE MÉTIER CONTRE VENTS ET MARÉES,

FIER DE FAIRE EXISTER DES TERRITOIRES QUI SANS VOUS SERAIENT DÉLAISSÉS,

FIER DE NOURRIR LES HOMMES AVEC RESPONSABILITÉ

NOUS SOMMES FIERS D'ÊTRE ENGAGÉS À VOS COTÉS





Part de la production nationale et des importations dans la consommation de viande de poulet

\* Estimation - Source : ITAVI. D'après SSP, Douanes

2019

2021\*

2017

#### 1.3.1.2 Consommation et caractérisation des circuits de commercialisation

2009

2007

La viande de volaille est première consommée dans le monde depuis 2017. La consommation française augmente en suivant la tendance mondiale, de + 3,3 % de taux de croissance moyen par an depuis les années 2000.

2011

2013

2015

La consommation de volaille est estimée à 1,89 million de téc en 2020, contre 1,90 million de téc en 2019, soit une légère baisse de 0,5 %. Pour la  $1^{\text{ère}}$  fois depuis 2005-2006, la consommation de volailles est en recul en France à 28,1 kg/hab en 2020, en repli de 0,6 % par rapport à 2019. Sur dix ans, le taux de croissance moyen de la consommation s'établit à + 1,8 %.

1 000 téc	Volailles		(	Gallus		Dinde		Canard		Pintade	
	2020	%20/19	2020	%20/19	2020	%20/19	2020	%20/19	2020	%20/19	
Production indigène Brute	1730	-1,5%	1180	0,3%	329	0,5%	194	-12,3%	28	-12,9%	
Export vif	94	-4,0%	86	-3,3%	8	-5,2%	0	n.s.	0	n.s.	
Import vif	3	+55,5%	3	+105,8%	0	-	0	n.s.	0	n.s.	
Abattages contrôlés	1671	-1,4%	1123	0,6%	319	0,3%	191	-12,4%	28	-12,8%	
Export viandes & préparations	414	-11,5%	309	-10,8%	65	-10,4%	30	-16,0%	4	-28,5%	
Import viandes & préparations	638	-3,6%	571	-3,2%	48	3,1%	12	-30,0%	0	-18,3%	
Solde commercial	-224		-262		+16		+18		+4		
Consommation apparente*	1887	-0,5%	1390	+1,6%	299	+2,1%	172	-17,3%	23	-9,7%	
Consommation à domicile		+9,3%		+12,3%		+3,6%		+4,2%		+4,2%	

<sup>\*</sup>Viandes de canard à rôtir et gras, hors foies et abats

2003

2001

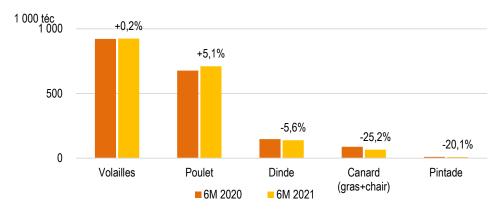
2005

Sources : ITAVI d'après SSP, douanes françaises

La croissance de la consommation de poulet par habitant est très dynamique avec une croissance moyenne annuelle de 3,1 % sur 10 ans En cinq ans, cette consommation a progressé de + 15 %, marquée par une très nette progression des débouchés hors rayon volailles (élaborés et restauration

hors domicile principalement). La viande de volaille la plus vendue en France est le poulet avec 72 % des volailles commercialisées, suivi de la dinde avec 16 % et du canard avec 10 %.

Évolution de la consommation apparente tous débouchés sur 6M 2021 par rapport à 6M 2020

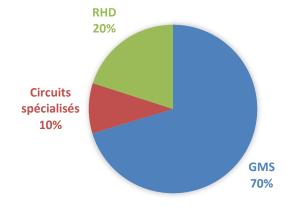


Source : ITAVI d'après SSP et douanes

Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2021, la consommation apparente de viandes de volailles se maintient (+ 0,2 %), soutenue par la consommation dynamique de viande de poulet (+ 5,1 %), cela, malgré le recul de la consommation de canard (- 25,2 %), de dinde (- 5,6 %) et de pintade (- 20,1 %). En effet, les conséquences de la grippe aviaire et de la crise sanitaire, avec la fermeture de certains débouchés (RHD) ont lourdement pesé sur l'offre et sur la consommation. La comparaison entre l'évolution de la consommation (+ 0,2 %) et les achats pour la consommation à domicile (- 4,7 %) révèle que cette dernière n'est plus un moteur pour le maintien de la consommation mais elle est plutôt liée à la réouverture du secteur RHD. Par ailleurs, la progression de la vaccination contre la covid-19 et la levée de la restriction sur les jauges à respecter dans les restaurants ont permis de stimuler la consommation. Toutefois, la viande de canard et de pintade reste pénalisée avec une demande moins dynamique en RHD traditionnelle.

Le maintien de la consommation du poulet sur le 1er semestre 2021 n'a pas profité à l'origine France, avec des abattages qui progressent de + 1,0 % et des importations qui ont progressé de 18 %. Ainsi, la part des importations dans la consommation représente 46 % sur 6 mois 2021 contre 41 % sur 6 mois 2020.

Répartition de la consommation de volailles en France par circuit en 2020

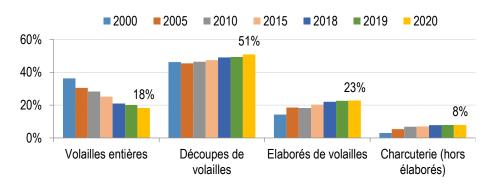


Source: Estimations ITAVI

Le panel Kantar permet d'analyser les achats des ménages pour leur consommation à domicile, représentant une partie du marché français total (exclusion de la consommation hors domicile, des produits traiteurs et plats-préparés). En 2020, les quantités achetées de volailles fraîches et d'élaborés ont fortement progressé (+ 9,3 %) dans un contexte fortement marqué par l'épidémie de covid-19.

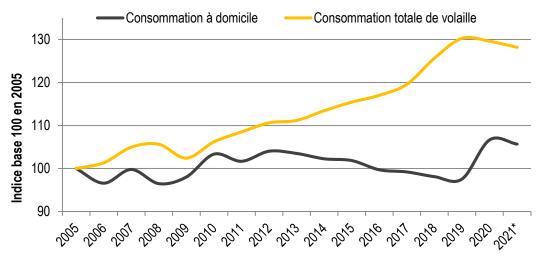
Les achats de viande de poulet suivent une hausse de 12,3 %, avec une progression des achats de découpes de poulet (+ 16,5 %). Quant au poulet PAC, la progression des achats est moins importante (+ 1,7 %), avec un prix en progression de 2,9 %. Les achats des ménages sont en diminution pour la viande fraîche de pintade (- 4,5 %), tandis qu'ils progressent pour celle de dinde (+ 3,6 %) et de canard (+ 4,2 %) grâce à une dynamique positive sur le magret. Le segment des produits transformés enregistre une dynamique positive en 2020, avec une hausse de + 10,3 % pour les élaborés et de + 9,8 % pour la charcuterie.

## Évolution des achats de volailles par les ménages depuis 2000 par types de produits



Source: ITAVI d'après Kantar Worldpanel pour France Agrimer

# Evolution comparée de la consommation à domicile et de la consommation totale de volaille en France



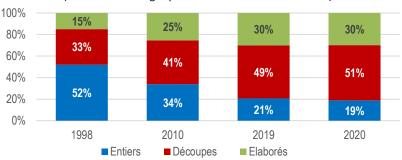
<sup>\*</sup> estimation pour une année complète

Source: ITAVI d'après, SSP, douanes, Kantar pour FranceAgrimer

Le poulet entier ne représente plus que 19 % des achats des ménages en 2020 contre 34 % en 2010 et 52 % en 1998. Les produits élaborés représentent quant à eux 30 % des achats en 2020 et les découpes 51 %. Ainsi, la tendance observée d'une transition de la demande vers plus de praticités des produits s'accélère avec la crise sanitaire.

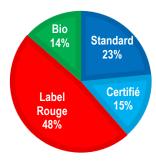
# Évolution de la segmentation du marché poulet

(Achats des ménages pour la consommation à domcile)

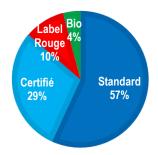


Source: Kantar Worldpanel pour France Agrimer

Segmentation des achats de poulet par les ménages en 2020 (en volume) Poulet PAC\* Découpes de poulet



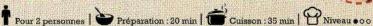
\*note pour le poulet PAC, la nomenclature Kantar est « autres labels » pouvant inclure des cahiers des charges mal classifiés par le répondant du panel



Source: Itavi d'après Kantar pour FranceAgrimer

# Le gibier, y avez-vous pensé?

# COLVERT FARCI AU FOIE GRAS ET LÉGUMES RÔTIS









#### Ingrédients

- 1 canard colvert
- 1/4 de potimarron
- · 3 c. à s. de châtaignes cuites
- Une 12aine de grains de raisin
- · 5 gousses d'ail
- 1 oignon
- Huile d'olive

#### Pour la farce :

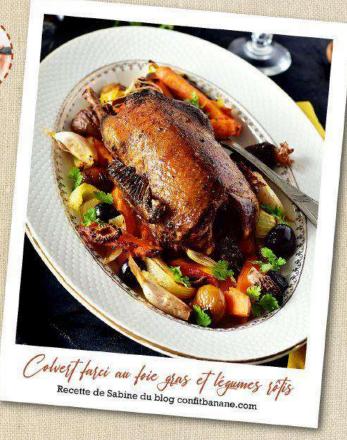
- 150 g de chair de veau
- 50 g de foie gras de canard frais
- 1 échalote
- 3 morilles
- Ciboulette
- · Sel & poivre

Préparez la farce : mélangez la chair de veau, le foie gras détaillé en cubes, les morilles coupées en morceaux et la ciboulette ciselée. Faites dorer l'échalote émincée dans une poêle avec un filet d'huile d'olive, puis ajoutez-la à la farce. Salez et poivrez. Utilisez ce mélange pour farcir le colvert, puis déposez-le dans un plat passant au four.

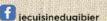
Préparez la garniture : mélangez le potimarron taillé en grosses frites avec l'oignon tranché, un filet d'huile d'olive, du sel et du poivre. Répartissez les légumes autour du colvert, et ajoutez les gousses d'ail

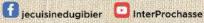
Enfournez le plat 20 minutes dans un four préchauffé à 180°C. Ajoutez les grains de raisin, les châtaignes et les morilles et poursuivez la cuisson pendant 10 minutes. A table!





Retrouvez toutes nos recettes de gibier sur le site jecuisine dugibier.fr

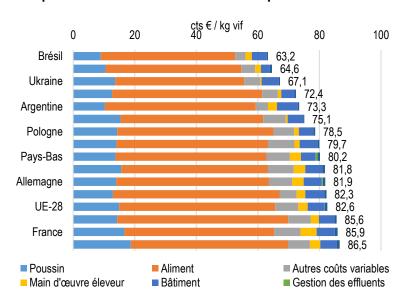




#### 1.1.1.3 Compétitivité internationale

La comparaison des coûts de production confirme la compétitivité du Brésil au niveau mondial qui s'explique principalement par le faible coût de l'aliment, du poussin, ainsi que des autres charges variables (énergie, frais vétérinaires). Les coûts de production au Brésil sont 28 % inférieurs à ceux de la moyenne des pays de l'UE en 2017, avec pour autre avantage comparatif brésilien un cadre réglementaire moins contraignant. De même, les États-Unis sont très bien positionnés, avec des charges en poussin plus élevées qu'au Brésil, mais un avantage sur les charges fixes. En Europe, l'Ukraine possède les coûts de production les plus bas suivie de la Pologne. Le coût de production en France est de 4,0 % supérieur à la moyenne européenne en 2017, avec un coût en main d'œuvre plus important.

## Comparaison internationale des coûts de production en 2017



Source: Wageningen Economic Research, 2019, Competitiveness of the EU poultry meat sector, base year 2017



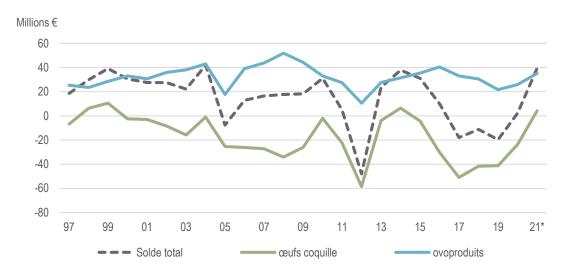
## 1.3.2 Marché des œufs coquille et ovoproduits

#### 1.3.2.1 Commerce extérieur

La France est déficitaire en œufs coquille depuis le milieu des années 1990. Ce déficit s'est fortement réduit pour atteindre l'équilibre en 2014 mais a rechuté depuis 2016 en raison d'une hausse d'importations en provenance d'Espagne.

L'année 2020 a connu un changement de tendance sous l'effet de la crise sanitaire. Les importations en œufs coquille ont baissé de 11,8 % avec un maintien des parts des principaux fournisseurs. En parallèle les exportations ont connu une progression dynamique grâce à la croissance des expéditions vers le marché néerlandais (+ 69,4 %), qui représente désormais 45 % des exportations françaises en œufs coquille. Cette progression des exportations conjuguée à un repli des importations a fait baissé considérablement le déficit commercial.

## Évolution du solde en œufs et ovoproduits en valeur



Source : ITAVI d'après douanes françaises

### Échanges d'œufs et ovoproduits en tonne équivalent œuf coquille

		C	Œufs coquille			Ovoproduits			Tota	ıl
		19	20	%20/19	19	20	%20/19	19	20	%20/19
c	Exp	21	32	54,9%	94	96	2,3%	114	128	11,8%
ktéoc	Imp	63	55	-11,8%	78	77	-1,0%	141	132	-5,8%
	Solde	-42	-23		16	18		-26	-5	
	Exp	25	35	39,8%	97	99	1,6%	122	133	9,4%
M€	Imp	65	57	-12,8%	76	73	-3,6%	141	130	-7,8%
	Solde	-40	-22		22	26		-19	4	

Source : ITAVI d'après douanes françaises

En 2020, le solde des échanges d'œufs en coquille est négatif (- 23 200 téoc ; - 22,1 M€), avec toutefois une réduction sensible du déficit. Par rapport à 2019, les exportations sont en forte hausse (+ 54,9 %), notamment vers les Pays-Bas (+ 69,4 % ; + 5 800 téoc), la Belgique (+ 42,3 % ; + 2 000 téoc) et l'Allemagne (+ 2 000 téoc) tandis qu'elles se replient vers l'Espagne (- 39,5 % ; - 1 300 téoc).



# ET SI NOUS PARLIONS DE VOTRE PROJET DE VIE ?

**Vendre S'installer Acheter Investir** 

Parlons-en!
Rubrique " nous contacter "
www.safer-occitanie.com

YouTube



Les importations d'œufs coquille sont en baisse en volume (- 12,0 %) et en valeur (- 13,0 %), baisse ayant pour principales origines l'Espagne (- 11,8 %; - 4 300 téoc) et l'Italie (- 95,0 %, - 2 000 téoc), alors que l'on constate une hausse des importations en provenance de la Belgique (+ 35,4 %; + 1 800 téoc).

#### 1.3.2.2 Consommation et caractérisation des circuits de commercialisation

En France la consommation d'œufs par habitant est assez stable depuis 2006 (+ 0,5 % par an) pour s'établir à 220 œufs/hab/an² en 2020 avec une part d'ovoproduits de 33 %, en baisse par rapport à 2019 (38 %) sous l'effet de la réduction d'activité du secteur de la RHD consécutive à la crise covid-19. La consommation d'œufs en coquille quant-à-elle progresse de 1,4 % en lien avec la hausse des achats pour la consommation à domicile.

Les œufs en coquille restent un produit de base consommé par une grande majorité de français, avec un taux de pénétration<sup>3</sup> de 96,8 % en 2020 selon le panel de consommateurs Kantar.

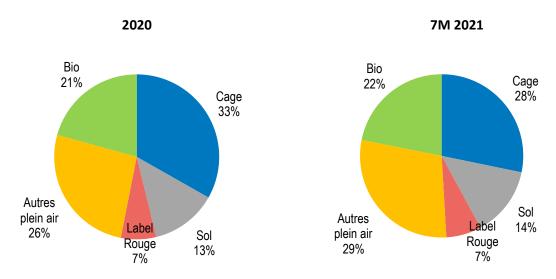
Depuis 2003, la part des systèmes alternatifs dans la consommation est en augmentation. En 2020, la part de l'alternatif correspond à plus de 66 % des volumes des achats des ménages, cette part a connu une forte progression par rapport à 2019 (59 %). Le bio et le plein-air (hors label rouge) ont suivi une progression particulièrement importante sur dix ans, représentant un doublement du volume global. De même pour le système sol qui a connu une forte progression les 3 dernières années en dépassant le Label Rouge en 2020.

Dans la production, la part des systèmes en cage représente la moitié de la production en 2019 (49 %), ainsi, l'écart est comblé par la CHD (Consommation Hors-Domicile) et par les utilisations du secteur des ovoproduits (pour l'industrie agroalimentaire ou la RHD) qui s'approvisionnait à 55 % en œufs de poules pondeuses en cage en 2020, contre 64 % en 2019.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Calcul de la consommation lissée sur 3 ans afin d'atténuer l'effet de variation de stock sur la base de la production corrigée à 15,9 milliards d'œufs par an et en excluant les usages non-alimentaires d'œufs.

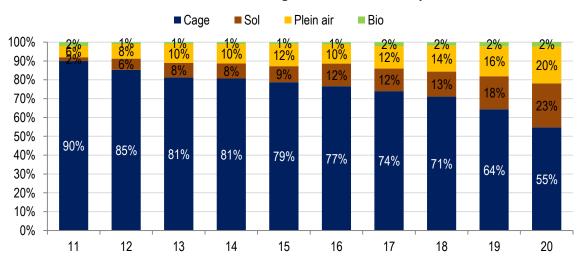
<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Part des ménages ayant acheté au moins une fois des œufs sur la période considérée.

# Segmentation de marché des achats des ménages d'œuf coquille pour leur consommation à domicile



Source : Itavi d'après Panel IRI

# Evolution des modes d'élevage dans la filière d'ovoproduits



Source : enquête SNIPO

# Les conseillers en prévention MSA vous aident à travailler en sécurité



LA MSA AUX CÔTÉS DES EXPLOITANTS AGRICOLES

pour intégrer la prévention dans votre activité.

Nous suivre:



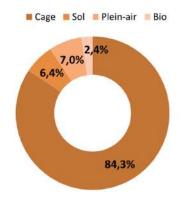


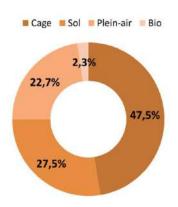


### Répartition des modes d'élevage en volume par circuit de commercialisation en 2020

### Production d'ovoproduits destiné au marché de la RHD

### Production d'ovoproduits destinés au marché de l'industrie

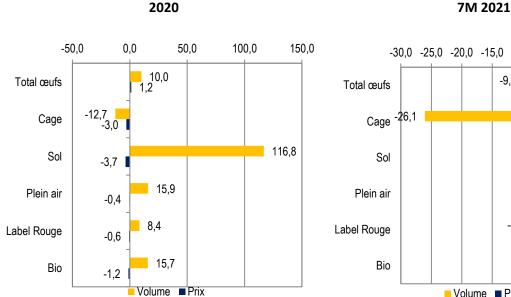


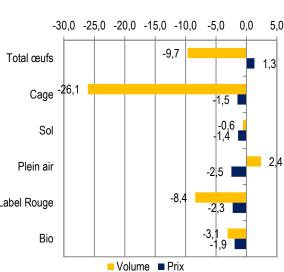


Source: Enquête SNIPO résultats 2021 sur les volumes 2020.

En 2020, les achats d'œufs coquille par les ménages français pour leur consommation à domicile, tous circuits de distribution confondus, sont en hausse (+ 10,0 %) par rapport à l'année précédente, avec une baisse des volumes d'œufs issus de poules élevées en cage (- 13 %), malgré la dynamique des achats enregistrée durant le confinement. En revanche, les achats d'œufs sol progressent significativement (+ 117 % à 610 millions d'œufs) en dépassant le volume acheté en Label Rouge (392 millions d'œufs), suivis par les œufs biologiques (+ 16 %), plein-air (hors Label) et Label Rouge (respectivement + 16 % et 8,4 %).

### Evolution des achats des ménages d'œufs (%)





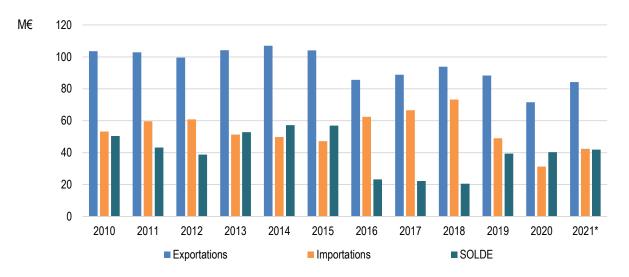
Source : Itavi d'après panel IRI

### 1.3.3 Marché du foie gras

### 1.3.3.1 Commerce extérieur

Depuis les années 2000, le solde commercial français de foie gras est excédentaire avec un solde qui culmine en 2007 à 65 millions d'euros. Suite aux effets de la crise financière de 2008, les exportations françaises se sont réduites progressivement puis sont remontées jusqu'en 2015, avec un solde qui atteignait les 57 millions d'euros. Suite aux deux épisodes d'influenza, le solde s'est réduit en 2016 et 2017 pour passer à 23 M€. En 2020, le solde s'améliore par rapport à 2019 (+ 1 M€ à 40 M€), avec un recul plus important des importations par rapport aux exportations, conjugué à une baisse des prix unitaires à l'import, notamment sur le foie gras cru.

### Evolution de la balance commerciale de 2010 à 2020 (M€)



Source : Itavi d'après douanes.

Bilan des échanges de foie gras entre 2019 et 2021 en volume

tonnes	2019	2020	%20/19	7 mois		
				2020	2021	% 21/20
Exportations	3 733	3 001	-19,6	1 057	1 202	+13,7
Conserves et préparations	1 815	1 551	-14,5	445	521	+17,0
Foie gras cru	1 919	1 450	-24,4	612	681	+11,3
Importations	3 359	2 339	-30,4	1 379	1 284	-6,9
Conserves et préparations	399	184	-53,9	95	56	-40,6
Foie gras cru	2 961	2 155	-27,2	1 285	1 228	-4,4
SOLDE	374	662		-323	-82	

Sources: ITAVI d'après SAA, douanes françaises

En 2020, les exportations de foie gras sont en repli en volume (- 19,6 %) et en valeur (- 19,0 %). Ce sont notamment les exportations de foie gras cru qui se replient en volume (- 24,4 %). Les exportations de foie gras cru vers la Chine marquent leur retour avec 128 tonnes exportées en 2020. Les exportations des préparations sont également en repli de 14,6 % en volume.

Les importations sont en repli pour le foie gras cru (- 27,4 %), notamment en provenance de Hongrie (- 33,8 %) et de Bulgarie (- 23,6 %), tandis que les importations de préparations sont en forte baisse (- 54,0 %), notamment en provenance de Bulgarie (- 66,9 %) et de Belgique (- 45,9 %).

Avec le repli des exportations et des importations, le solde des échanges de foie gras cru se dégrade en volume (à - 700 tonnes) mais s'améliore en valeur (à + 5,8 M€), en lien avec une baisse plus importante des importations conjuguée à une baisse des prix moyens à l'importation (- 12,0 %) à 13,5 €/kg.

### 1.3.3.2 Consommation et caractérisation des circuits de commercialisation

Malgré la crise Covid-19 et la réapparition de la grippe aviaire, la consommation à domicile du foie gras a pu résister. Selon le Cifog, les achats pour la consommation à domicile en foie gras ont progressé de 1,8 %; pour le secteur de la restauration, les ventes ont fléchi de 40 %. Les ventes des industriels quant à elles ont reculé de 21 % en 2020.

### conso g./hab/an Production (tonnes) 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021\* Production (1 000 t) Conso indiv. (q./hab/an)

Evolution de la production et de la consommation de foie gras en France

ITAVI. Service Economie. Situation du marché du foie gras. Avril 2020. D'après SSP, CIFOG, douanes françaises

En 2020, la consommation calculée par bilan a connu un recul de 15 % à 197 g/hab/an. Selon Kantar Worldpanel, les achats des ménages pour leur consommation à domicile sont en hausse de 1,8 % en volume et de 1,4 % en valeur, avec notamment une hausse du taux de pénétration qui passe à 42,7 % (+1,2 million de foyers acheteurs). L'évolution des achats est portée principalement par les hausses des achats dans les circuits de ventes directes (+ 58,7 %), des supermarchés (+ 1,2 %) et de hard discount (+ 1,4 %), tandis que les achats en hypermarchés ont reculé de 4,4 %, en lien avec les restrictions sanitaires où les consommateurs ont privilégié les magasins de proximités.

Les achats des ménages de magret en 2020 sont quant-à-eux en hausse de 10,2 % en volume avec un nombre d'acheteurs qui progresse de 10,1 %. Cette hausse a généré une rupture des approvisionnements. En parallèle, la baisse de la production de foie gras a fortement pénalisé les disponibilités en magret.

Selon les estimations de l'Itavi, sur l'année 2021 la consommation devrait reculer de 4,1 %, cela malgré la baisse de la production de 14 %. En effet l'écoulement des stocks cumulés en 2020 permettra d'atténuer la baisse.



### **UN NOUVEL** ITINÉRAIRE **TECHNIQUE**

Un programme nutritionnel et une conduite d'élevage

adaptés permettent à la souche Barbarie ST6 Compact d'atteindre les performances attendues en 77 jours





\*\*\* اللللي Un rendement filet calibré



女女女女女 Un indice de consommation amélioré



Une qualité de viande assurée

## Le Barbarie ST6 Compact 77 JOURS pour performer



### IL EST REMARQUABLE, LE PATRIMOINE EUROPÉEN





### **UNE COMMUNICATION SUR TOUS LES CANAUX POUR SE FAIRE REMARQUER**

- Relations Presse : un dossier de presse majeur et 6 e-communiqués de presse envoyés tout au long de l'année avec des thématiques saisonnières.
- Influence : Amaud Baptiste, nouvel ambassadeur. Il a participé à la saison 2021 de Top Chef. Il réalisera des recettes et animera la communauté avec 2 lives Instagram.
- waux sociaux : La gestion des pages Instagram et Facebook avec des contenus « remarquables » sur le thème de la campagne, des recettes, des citations...
- Internet : lelapinfaitesvous remarquer.com Un site Internet aux couleurs de la
- Publicité radio : Près de 300 spots, 7 spots par jour sur 5 stations majeures. Des messages pour réaffirmer les qualités de la viande de lapin et en même temps un rappel pour soutenir la filière et les éleveurs.
- Trade: 250 jours d'animations-dégustations de septembre 2021 à janvier 2022, en partenariat avec les principales grandes enseignes : animations par des hôtesses, remise de leaflets, PLV (vitrophanies / stop-rayons / stands d'animation), distributeurs de comptoirs, kits dégustation avec plancha et jeu-concours pour gagner des mijoteuses de cuisine.



























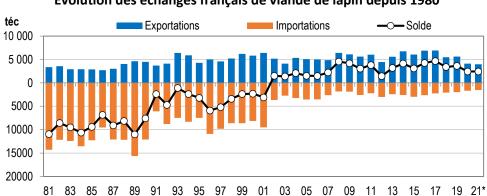
En 2021, sur un cumul de 8 mois, les achats des ménages en magret de canard ont reculé de 34 %. Cette baisse est liée à la situation difficile de la filière avec des approvisionnements tendus et une offre restreinte en magret. Cette situation a reporté en partie la demande sur les filets de canard, où les achats ont connu une progression de 15,2 % sur 8 mois 2021.

### 1.3.4 Marché du lapin

### 1.3.4.1 Commerce extérieur

Le solde des échanges de viandes de lapin est excédentaire en volume depuis 2002. Depuis les cinq dernières années, cette hausse du solde (en volume) s'explique surtout par la hausse des exportations vers l'Union européenne tandis que les importations directes en provenance de Chine se replient.

L'essentiel des importations proviennent aujourd'hui de l'Union européenne, notamment de Belgique et d'Espagne. Toutefois, la Belgique est une plateforme de négoce pour la viande de lapin et les volumes d'importation observés peuvent être originaires d'autres pays tels que la Chine. Les exportations sont quant à elles principalement orientées vers les pays frontaliers (Italie, Espagne, Belgique et Allemagne).



Evolution des échanges français de viande de lapin depuis 1980

Source: douanes françaises

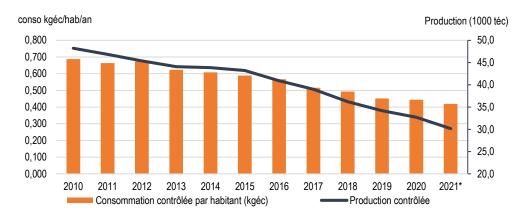
### 1.3.4.2 Consommation et caractérisation des circuits de commercialisation

La consommation apparente, tous débouchés confondus, de lapin en France est en forte diminution depuis le milieu des années 1990. Cette diminution de la consommation est structurelle et s'explique en partie par la déconsommation auprès des populations les plus jeunes.

En 2020, la consommation totale de viande de lapin recule de 1,7 % à 29 800 téc, l'équivalent de 444 grammes par habitant et par an, contre 452 g/hab. en 2019. Cette faible baisse de consommation, est en-dessous des estimations précédentes. En effet, le report des exportations sur le national, les actions de promotion réalisées après le déconfinement et l'écoulement d'une partie des stocks accumulés, ont contribué à maintenir la consommation, en l'occurrence des achats pour la consommation à domicile.

En 2021, selon les estimations de l'Itavi, la consommation continue de reculer de - 5,1 %.

## Évolution de la production et de la consommation individuelle de viande de lapin entre 2010 et 2021\*



Source: ITAVI d'après SSP, douanes françaises

### 2 Enjeux au sein des filières

Les filières avicoles et cunicole françaises se sont organisées au cours de l'histoire pour poursuivre des objectifs communs et assurer leur pérennité. Face à de nombreuses pressions extérieures, les filières planifient leur transition pour s'adapter à leur environnement : prévention des risques sanitaires en élevage avec la concentration des exploitations sur le territoire, réponses aux nouvelles attentes sociétales notamment en matière d'amélioration du bien-être animal, prévision de l'évolution des débouchés pour la reconquête des marchés et réponse aux problématiques sur l'emploi dans les filières.

### 2.1 Biosécurité

La prise en compte du risque sanitaire a peu à peu modifié le modèle des filières, en mettant en place des mesures de biosécurité très stricte pour le suivi et la gestion des risques de contamination. Les filières avicoles sont marquées par les épisodes épidémiques d'Influenza aviaire, par la crise du fipronil et par les épisodes de contamination par des salmonelles. La filière cunicole doit quant à elle prendre en compte actuellement les risques d'épidémie de VHD, maladie hémorragique virale du lapin, dont un nouveau variant est apparu en 2010 (le RHDV2).

### 2.1.1 Les dernières crises sanitaires dans les filières

### 2.1.1.1 Crises de l'Influenza aviaire

Entre 2020 et 2021, la production avicole française a fait face à une épisode d'Influenza aviaire. Des mesures d'abattage préventif de volailles ont été prises pour limiter la propagation du virus aviaire. Les contrôles et les mesures de biosécurité ont été renforcés dans les régions touchées, principalement dans le Sud-Ouest. Ces mesures requièrent entre autres de se changer avant d'entrer dans chaque bâtiment d'élevage de volaille, de réaliser l'élevage par bandes pour éviter d'avoir des animaux d'âges différents sur le même site et de limiter l'utilisation de matériel en commun d'une exploitation à l'autre. Le transport ayant été identifié comme principal vecteur du virus, les trajets ont également été revus, pour éviter tout croisement de chargement.

Ces épidémies ont particulièrement affecté la filière palmipèdes gras. Au total, 492 foyer ont été identifiés entre l'automne 2020 et le printemps 2021. Environ 3,5 millions de volailles (essentiellement des canards gras) ont été abattues dans le Sud-Ouest. Les exportations ont diminué pour cause de restrictions imposées par les importateurs à l'image du Japon, Hong-Kong et des Philippines.



# Les Poulets fermiers du Gers, des produits simples et vrais!



Élevés durant 81 jours minimum au cœur des campagnes gersoises Alimentation à base de céréales locales (80%)

Qualité gustative supérieure : une chair ferme et savoureuse









Retrouvez en magasin notre gamme de volailles fermières du GERS!





### 2.1.1.2 Crises de la VHD

Pour la filière cunicole, le principal risque sanitaire est la VHD. Le nouveau variant du virus, le RHDV2, caractérisé en France en 2010, est particulièrement résistant et il est difficile de l'éradiquer d'un élevage. Son mode de propagation est en effet inconnu à ce jour, ce qui rend complexe la mise en place d'un plan de lutte. Le VHD est une maladie classée en catégorie 2 depuis le 30 mai 2018. Cela ouvre possibilité de la mise en œuvre d'un programme FMSE (Fond de Mutualisation Sanitaire et Environnemental).

Le vaccin de la VHD est très coûteux (environ 1€ par lapin) et cela s'avère être une véritable contrainte pour la filière, dont les produits ne peuvent pas couvrir ce coût en vaccins. Les éleveurs cotisants au FMSE peuvent finalement prétendre à une prise en charge, a posteriori, de 85% de la vaccination de deux bandes successives de lapins en engraissement, si un foyer est déclaré chez eux et qu'ils sont à jour dans la vaccination de leurs reproducteurs.

Le plan de lutte mis en place inclue en effet la vaccination des reproducteurs, le renforcement des règles de biosécurité, la surveillance de l'épidémie et le renforcement des mesures prises lors de l'apparition d'un foyer. L'ITAVI a mis en place une compilation de fiche de biosécurité expliquant les bonnes pratiques d'hygiène à adopter dans les élevages cunicoles. Ces fiches peuvent être accompagnées de modules de formation pour les éleveurs, mais aussi pour les techniciens étant amenés à entrer dans les élevages.

### 2.1.2 Gestion du risque sanitaire et prévention des crises

### 2.1.2.1 Mesures de dépistages

Pour éviter de nouvelles crises sanitaires, des normes de biosécurité ont été mises en place ces dernières années. Les animaux de reproduction et de rente sont dépistés selon une méthode contrôlée par les vétérinaires. Les résultats de ces analyses sont conservés par les éleveurs pour le suivi des animaux. Dans le cas des couvoirs, les analyses effectuées sur les animaux sont disponibles à tout moment en ligne. Les aliments présents sur l'exploitation sont également contrôlés, il est nécessaire d'avoir plusieurs documents déclarant la qualité sanitaire des aliments : plan d'analyse HACCP, principe de maitrise pendant le transport et engagement de mise à disposition d'échantillons.

Dans le cas d'une suspicion d'infection, ou d'infection d'une maladie de catégorie 1 tel que l'Influenza Aviaire, une déclaration doit immédiatement être déposée auprès du préfet du département. Les animaux sont alors isolés en attendant des analyses confirmant ou non l'infection. Pendant cette période d'isolement, les animaux ne doivent pas recevoir de traitement et ne peuvent pas être déplacés sans l'autorisation du préfet. En outre, aucun nouvel animal ne peut arriver sur l'exploitation durant cette période. L'isolement peut alors se conclure de deux façons. Si deux analyses sont déclarées négatives, la période d'isolement se termine. Si ce n'est pas le cas, l'éleveur se voit affecté un délai par le préfet pour éliminer les volailles, les œufs produits, l'aliment stocké sur l'élevage et les effluents d'élevage. Un nettoyage contrôlé par les services vétérinaires doit ensuite être effectué, la remise en place de volaille ne pouvant se faire que suite à l'autorisation du préfet.

### 2.1.2.2 Renforcement des normes de biosécurité

Pour éviter de nouvelles épidémies, les contacts entre milieu d'élevage et milieu extérieur sont davantage limités. Les animaux sauvages peuvent en effet être contaminants. De nouveaux systèmes ont été mis en place à l'entrée des élevages pour désinfecter les véhicules rentrant et plus particulièrement ceux ayant servis à transporter des animaux d'autres élevages. Avant d'entrer dans

les bâtiments avicoles, il est indispensable de passer par les sas sanitaires comprenant un côté extérieur, « zone sale », et un côté intérieur, « zone propre ». Ces sas permettent de se changer avant d'entrer et de prendre une douche dans le cas pour les élevages les plus protégés, les élevages de sélection. Ces sas peuvent être à l'origine d'un important surplus de temps de travail, surtout pour les ateliers comprenant de nombreux bâtiments. Toute personne entrant sur le site d'élevage doit maîtriser les normes sanitaires. Des panneaux explicatifs sont ainsi disposés pour les indiquer, afin de s'assurer que tous les usagers soient bien informés.

Les filières avicoles et cunicole s'engagent aussi dans la lutte contre l'antibiorésistance, enjeu majeur de santé publique, à travers le plan Ecoantibio de 2012 – 2017 du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Entre 2013 et 2018, l'usage des antibiotiques a diminué de 43% dans les filières avicoles (et de 55% en 8 ans, entre 2011 et 2019), dépassant l'objectif fixé à 25%. Les efforts sont à poursuivre afin de pérenniser ces bons résultats. Un plan de communication est engagé auprès des éleveurs et les équipes techniques pour les sensibiliser aux progrès qui sont réalisés en élevage tout en réduisant l'apport d'antibiotiques. La réduction de l'usage des antibiotiques figure dans le Pacte Anvol Ambition 2025, pour une nouvelle baisse, de 5% en 5 ans.

# Réduction drastique des antibiotiques 2011 - 60 % 2025

**Objectif du Pacte Anvol Ambition 2025** 

ANVOL. Présentation du Pacte Anvol Ambition 2025. 2019. ADOCOM-RP

### 2.1.2.3 Coordination par les organismes professionnels agricoles

Pour contrôler les risques d'épidémies, les organismes professionnels agricoles des différentes filières ont mis en place des cellules de gestion des crises sanitaires. Le CLIPP et le Fenalap ont actuellement une cellule de crise se réunissant toutes les trois semaines pour limiter et surveiller les cas de VHD. Cette cellule de crise enregistre tous les foyers de VHD dans le but de prévenir les éleveurs à proximité. Les filières volaille de chair, poule pondeuse, gibier et palmipèdes gras souhaitent aussi s'associer afin de créer une cellule de coordination pour la gestion des cas à venir de grippe aviaire. De son côté l'ITAVI rédige de nombreuses fiches, disponibles sur son site Internet, à propos de la biosécurité, qui sont partagées auprès des éleveurs, afin de leur expliquer précisément les nouvelles méthodes de travail à suivre, pour la prévention des crises sanitaires.

### 2.2 Nouvelles attentes sociétales

La demande des consommateurs vis-à-vis des méthodes de production en élevage est en constante évolution. Leurs nouvelles attentes prennent une importance croissante dans les médias, en particulier par le biais des réseaux sociaux. Une réponse des filières est attendue pour répondre à ces attentes sociétales, tout en prenant en compte le pouvoir d'achat des consommateurs et l'évolution des marchés.



**Saveur et nutrition** — riche en protéines et vitamines, faible en calories, la dinde est l'alliée d'une alimentation équilibrée **Traçabilité 100% française** — de la dinde née, élevée et préparée en France : moi je dis Oui !







### 2.2.1 Tendance de consommation et attentes sociétales

### 2.2.1.1 Attentes en termes de bien-être animal

Les filières d'élevage françaises ont derrière elles une histoire de 60 ans de spécialisation, qui privilégie la productivité au bien-être animal. Ces filières ont répondu à la demande alimentaire forte des années 1960, passant d'une production fermière destinée à l'autoconsommation à une production rationalisée permettant de mettre sur le marché un produit sain et abordable sur de très grands volumes. La spécialisation par une hausse en productivité se traduit par une maîtrise de l'ambiance en élevage (isolation, capteurs et régulation), une amélioration de la génétique et de la nutrition et une meilleure maîtrise sanitaire avec l'adoption de règles strictes de biosécurité et de techniques d'élevage permettant une baisse importante de l'usage des antibiotiques. Cette évolution a notamment été permise par l'arrivée d'animaux sélectionnés sur leur vitesse de croissance, l'élevage en bâtiment fermé avec la mise en œuvre de mesures sanitaires strictes, et une optimisation de l'alimentation des animaux. L'amélioration du bien-être animal revient au cœur des discussions sur la transition de l'élevage, avec la compétitivité et l'impact environnemental. (Source : L. WARIN, E. DELANOUE. Vers des élevages de volaille conciliant prix et attentes sociétales. Cas des poulets de chair. ITAVI. Juin 2019.)

Le Farm Animal Welfare Council (FAWC) décrit bien-être animal au regard de 5 libertés, reprises dans la définition donnée par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) : l'absence de soif ou de faim prolongée, l'absence d'inconfort, l'absence de maladies ou de blessures, l'absence de peur ou d'anxiété et l'expression des comportements de l'espèce. Malgré les progrès qu'il a apportés, le mode d'élevage rationalisé est perçu par certains consommateurs comme « industriel ». Les critiques adressées au secteur de l'élevage, sont de plus en plus fréquentes en France. L'élevage en claustration et la densité d'animaux dans les bâtiments et sont ainsi particulièrement pointés du doigt. D'après ACCEPT, projet comportant plusieurs enquêtes analysant la perception de l'activité d'élevage par différents acteurs de la société, l'attente principale de beaucoup de consommateurs non issus du milieu agricole concerne l'accès à l'extérieur. (Source : L. WARIN, E. DELANOUE. Vers des élevages de volaille conciliant prix et attentes sociétales. Cas des poulets de chair. ITAVI. Juin 2019.) Cela se constate par ailleurs dans l'évolution des achats d'œufs coquille, pour lesquelles le facteur lié au prix est moins pris en compte que pour les achats de viande de volailles ou de lapin. Certains consommateurs sensibles à la difficulté de concilier prix et attentes, en termes notamment de bienêtre animal, prônent le régime flexitarien afin de supporter la différence de prix associée. L'augmentation des ventes globales de produits transformés ou élaborés se rajoute à la difficulté de répondre aux attentes, car la considération du bien-être animal est plus diffuse dans ces achats. La question de la transparence sur le fonctionnement des filières est aussi prégnante, avec une société souvent déconnectée des problématiques d'élevage. L'objectif serait de permettre aux consommateurs d'effectuer des achats plus éclairés, avec une meilleure connaissance des modes d'élevage associés, pour des choix relevant de l'éthique et du budget de chacun.

### 2.2.1.2 Associations de défense du bien-être animal

En parallèle de l'évolution des attentes des consommateurs pour l'amélioration du bien-être animal, rapportée dans les enquêtes et les médias, le militantisme des associations défendant la cause animale est en hausse. Ces associations se divisent entre les welfaristes, cherchant à améliorer les conditions d'élevage en termes de bien-être animal, et les abolitionnistes, qui souhaitent mettre fin à la consommation de viande et supprimer les filières d'élevage. Cette seconde catégorie, dont fait partie l'association L214 très visible sur les réseaux sociaux, n'est pas ouverte au débat, avec un fonctionnement qui peut reposer sur la diffusion de vidéos tournées illégalement dans le but de décrédibiliser les éleveurs. Cela donne lieu à une forte augmentation du nombre d'intrusions dans les élevages, en particulier les élevages avicoles et cunicoles, décriés pour ses fortes densités d'élevage.

Bien que certains procès contre les associations à l'origine de ces intrusions finissent par aboutir, les procédures restent complexes et les associations de défense animale ne cessent pas leurs actions pour autant. Les vidéos partagées sur les réseaux sociaux ravivent la critique des filières d'élevage. Quelques associations radicalisées organisent des intrusions dans des établissements scolaires, dans le but influencer l'opinion des plus jeunes par des communications très orientées. Les intervenants sont alors le plus souvent fermées au débat, se limitant à un objectif d'interdiction des modes d'élevage critiqués.

La CFA et l'ensemble des opérateurs des filières font force d'union face à ce problème. La mise en place d'action sur les réseaux sociaux pour expliquer le fonctionnement des filières fait partie des solutions pour lutter contre l'agribashing. Les différents opérateurs montrent une volonté de s'unir juridiquement pour se coordonner dans leur lutte face aux intrusions en élevage et en abattoir. Il est vivement conseillé aux éleveurs de se renseigner sur les méthodes pour réagir face aux intrusions. Les interprofessions diffusent aussi des guides pour préparer son site et limiter les effractions.

### 1.1.1.1 Les attentes en termes d'impact environnemental

L'impact environnement de l'élevage est de plus en plus dénoncé, du fait sa participation au réchauffement climatique et des cas de pollution des milieux aquatiques dans les zones de forte densité d'élevage. Des enjeux d'amélioration continue des performances environnementales des filières sont présents. Chaque filière fait figurer ses enjeux environnementaux dans son plan de filière. Les discussions autour de la transition des élevages sont complexes. Aussi, amélioration du bien-être animal et diminution des impacts environnementaux ne vont pas toujours dans le même sens, notamment en ce qui concerne l'optimisation des bâtiments pour la production, en regard des capacités d'élevage et de l'accès à l'extérieur.





De nombreuses études sont menées pour réduire les émissions d'ammoniac, de gaz à effet de serre ou de particules fines. Les nouveaux bâtiments sont étudiés pour consommer moins d'énergie et les pratiques évoluent pour limiter l'utilisation d'intrants, en particulier lors des vides sanitaires. L'alimentation des lapins est composée d'un grand nombre de coproduits de l'agroalimentaire, cette filière lapin profite donc à d'autres productions destinées à l'alimentation humaine pour avoir un impact carbone plus faible. Toujours dans un objectif d'amélioration continue des performances environnementales des exploitations, les énergies renouvelables y sont développées. Le photovoltaïque a déjà sa place sur le toit de certains bâtiments et la méthanisation est utilisée pour valoriser de façon collective les déchets des exploitations.

Les modes d'élevages avec parcours sont valorisés pour favoriser la biodiversité végétale, à travers des modèles d'agroforesterie. Le projet BOUQUET étudie les aménagements de parcours et leurs conséquences. La biodiversité domestique animale est également importante dans les filières avicoles et cunicole, avec une diversité d'espèces élevées en France. Sont à noter les productions de dindes, de canards et de pintades, aussi l'importante variété des souches de Gallus à croissance lente. Des races colorées sont aussi présentes chez les éleveurs amateurs.

Dans une optique de durabilité, le CIFOG construit en 2019 – 2020 un plan de Responsabilité Sociétale sur l'ensemble de la filière palmipèdes gras. Ce plan poursuit notamment des objectifs de valorisation des acteurs de la filière, d'amélioration de la qualité des produits. Il prend également en compte le bien-être animal et l'impact environnemental. La filière s'engage ainsi sur des aspects de préservation des ressources et de la biodiversité, ou encore sur la favorisation de l'économie circulaire et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

### 2.2.2 L'évolution de pratiques en réponses aux attentes sociétales

### 2.2.2.1 Facteurs à prendre en compte pour l'évolution des pratiques

De plus en plus d'éleveurs adaptent leurs pratiques pour améliorer les conditions de vie de leurs animaux. Les nouvelles pratiques améliorant le bien-être animal sont perçues comme des contraintes pour l'éleveur, car elles augmentent en effet son temps de travail, sans que cela soit pris en compte dans ses coûts de production et donc sans augmenter sa rémunération. Il est dommage de constater que les propositions des consommateurs en termes de bien-être animal sont parfois décalées de la réalité de l'élevage et de la prise en compte du comportement de l'animal. Une vision anthropomorphiste des animaux d'élevage est souvent à déplorer. Par exemple, l'épointage et le dégriffage sert indirectement le bien-être animal, en répondant aux problèmes de piquage. De même, l'élevage des lapines en cages individuelles évitent les agressions entre lapines. Les évolutions des pratiques qui sont actuellement en cours sont mises en place progressivement. Sont ainsi installés dans certains élevages standard des fenêtres pour un éclairage en lumière naturelle, des perchoirs et des jouets enrichissant le milieu et parfois une source sonore, typiquement une radio.

Des recherches sont actuellement en cours pour trouver des alternatives aux pratiques les plus décriées par la société. En particulier, l'élimination des poussins et canetons en couvoir existe à des fins économiques, indéfendables sur le plan du bien-être animal auprès des consommateurs. Le sexage in ovo commence à se mettre en place dans certaines filières, avec des coûts élevés et sans doute à terme un risque de concentration de l'accouvage pour amortir les investissements. Concernant le transport des animaux, un guide de bonne pratique européen a été mis au point, afin d'établir un consensus sur les méthodes à adopter.

Un outil d'évaluation du bien-être animal a été récemment développé par l'ITAVI, en étroite collaboration avec des scientifiques et des ONG œuvrant pour la protection animale, Welfarm et CIWF.

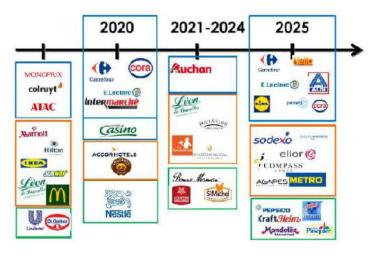
La méthode d'évaluation fonctionne par le biais d'une application, EBENE, qui indique à l'éleveur les critères à observer pour déterminer l'évolution de la qualité de vie des animaux. Cette méthode est divisée en quatre étapes successives. Une heure est nécessaire pour réaliser l'ensemble des étapes, mais il n'est pas obligatoire de les enchaîner. Les résultats fournis par l'application permettent de mettre en avant les points pouvant être améliorés en termes de bien-être animal pour accompagner une transition. D'autres outils sont en cours de conception, notamment un outil d'évaluation du bien-être animal pendant l'engraissement par gavage des palmipèdes gras.

A travers le Pacte Anvol Ambition 2025, la filière volaille de chair s'engage à passer de 80 % à 100 % d'élevages de volailles standards en filière organisée audités annuellement sur leurs bonnes pratiques. L'application EVA permet d'effectuer un audit complet de l'élevage en matière de bien-être animal, de préservation de l'environnement, de biosécurité et de droit du travail.

### 2.2.2.2 Transition des modes d'élevages au sein des filières

Le système cage en élevages avicoles et cunicoles est particulièrement critiqué par la société. Les modes d'élevage alternatifs à la cage sont ainsi développés par les filières, en suivant des échéanciers pour rendre possible la transition des élevages. La filière œuf s'oriente vers une forte diminution des élevages cage. Le plan de filière de 2017 du CNPO prévoyait plus de 50 % des élevages de poules pondeuses en systèmes alternatifs à la cage, pour 2025, et l'objectif est déjà dépassé. Tous les élevages cage sont passés en cages aménagés en 2012, et l'installation de nouveaux bâtiments cages n'est plus possible depuis la loi Agriculture et Alimentation de 2018. Les distributeurs s'engageant par ailleurs à supprimer leurs références cages.

Engagement à différents horizons des distributeurs pour la suppression des références œufs cage



Source: ITAVI

Dans la filière lapin, la cage est le mode de production historique (avec les clapiers) et est encore majoritaire. En effet, le lapin est un animal particulièrement fragile et les tentatives d'élevage alternatifs se soldent par d'importants taux de mortalité. Les autres modes d'élevage n'ont aussi pas fait leurs preuves techniquement et économiquement. Toutefois, la filière, qui présente 8 % d'élevages alternatifs en 2018, vise à proposer 25 % de sa production en élevage alternatif d'ici 2022. Des élevages dans des bâtiments aménagés sont en cours d'essai dans le cadre du projet Living Lab Lapins de l'INRA, ces nouveaux bâtiments ayant été mis en place en association avec les associations welfaristes. Le lapin bio existe surtout pour la vente directe par des éleveurs individuels et manque de fournisseurs pour la commercialisation par d'autres circuits. Le lapin Label Rouge n'a quant à lui qu'un seul opérateur. Une initiative privée, Lapin & Bien, venue de deux groupements travaillant avec des

abattoirs, cherche quant à elle à mettre au point un mode d'élevage au sol en larges enclos, disposant d'espaces de refuge et de repos de lapins. Ces produits sont valorisés sur le marché, ce qui peut attirer l'installation de nouveaux éleveurs, malgré une commercialisation avec un démarrage en 2019 – 2020, dans le contexte de la crise du covid 19.

En complément de la baisse de la production cage, les productions alternatives, labélisées, sont en nette progression. Ainsi, la filière volaille de chair a pour objectif d'augmenter entre 2017 et 2022 de 50% sa production bio et de 15% sa production Label Rouge. Pour cela, elle a vise à augmenter la part de poulet labélisé sous forme de découpe de 30% en 2017 à 50% en 2022. A travers le Pacte Anvol Ambition 2025, elle s'engage aussi à atteindre les 50 % de volailles élevées avec un accès à la lumière naturelle.

# Accès à la lumière naturelle pour 50 % des volailles de chair 30 % dans des poulaillers avec fenêtres 20 % avec des parcours extérieurs

### **Objectif du Pacte Anvol Ambition 2025**

ANVOL. Présentation du Pacte Anvol Ambition 2025. 2019. ADOCOM-RP

### 2.2.2.3 Evolution de la segmentation de la production française

En Europe, face à la montée des préoccupations sociétales et la pression politique les enjoignant à y proposer des réponses, les acteurs de la filière volaille de chair et les distributeurs, en concertation avec les associations locales de protection animale, ont réfléchi à des niveaux de segmentation progressive (comme Beter Leven aux PaysBas) ou à une amélioration de la qualité standard (comme l'Initiative Tierwohl en Allemagne). 28 associations de protection animale françaises et internationales ont listé de manière consensuelle les problèmes de bien-être animal les plus préoccupants, à leurs yeux, en production de poulets de chair. Pour limiter ces problèmes, elles se sont accordées sur des normes minimales que toute entreprise européenne devrait respecter d'ici 2026. Ces exigences, plus connues sous la dénomination European Chicken Commitment (ECC) sont les suivantes : le respect des règlementations, une densité maximale de 30 kg/m², un détassage maximum par lot, l'utilisation de souches démontrant des niveaux de bien-être plus élevés, l'amélioration du milieu de vie (plus de 50 lux de lumière y compris la lumière naturelle, plus de 2 m d'espace de perchoir utilisable, 2 substrats de picage par 1000 oiseaux, qualité de l'air dans les bâtiments dont concentrations en NH<sub>3</sub>) et l'étourdissement sous atmosphère contrôlée.(Source : L. WARIN, E. DELANOUE. Vers des élevages de volaille conciliant prix et attentes sociétales. Cas des poulets de chair. ITAVI. Juin 2019.)

La segmentation du poulet standard démarre progressivement, notamment sous l'impulsion du secteur marchand. Le poulet La Nouvelle Agriculture, par exemple, à l'initiative de la coopérative Terrena dans le secteur de la découpe distribuée en GMS, offre notamment une réduction de la densité en élevage. La démarche Nature d'Eleveur lancée par l'entreprise LDC fait évoluer les bâtiments

d'élevage (fenêtres et enrichissement). En décembre 2018, le distributeur Casino a lancé le premier étiquetage français sur le bien-être animal pour le poulet de chair, en partenariat avec trois organisations de protection animale : Compassion In World Farming (CIWF France), la Fondation Droit Animal, Ethique et Sciences (LFDA) et l'œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs (OABA). Quatre niveaux sont étiquetés, correspondant à quatre cahiers des charges plus ou moins exigeants en termes de bien-être animal. Avec cette méthodologie, la quasi-totalité de la production française de poulet standardisé se situe dans le dernier niveau (note D), jugé par les associations comme n'apportant pas de garanties suffisantes en termes de bien-être animal. (Source : L. WARIN, E. DELANOUE. Vers des élevages de volaille conciliant prix et attentes sociétales. Cas des poulets de chair. ITAVI. Juin 2019.)

Plus récemment, la filière volaille de chair française s'engage à compléter la segmentation de sa production en mettant en œuvre le cahier des charges ECC. Cela est formalisé dans le Pacte Anvol Ambition 2025 et un certain nombre de distributeurs et restaurateurs sont prêts à commercialiser les produits issus du mode d'élevage ECC. Il complétera la segmentation en volailles standards, CCP (Certification Conformité Produit), Label Rouge et bio. De fait, cette démarche ECC viendra s'inscrire entre la production standard et les SIQO (Signe d'Identification de l'Origine et de la Qualité). Les estimations effectuées par l'ITAVI montrent que le surcoût de l'ECC par rapport à une production standard s'élève aujourd'hui à 27% pour le poulet sortie élevage. Compte tenu de la spécificité des souches intermédiaires, avec moins de rendement en viande, ce surcout est évalué sur la base des données 2019 à 40% à la sortie abattoir, sous réserve de valoriser l'ensemble des morceaux en ECC. Dans le cas où seul le filet est valorisé en ECC, ce surcoût grimpe à 59%. Cette approche ne sera toutefois pas accessible à tous les abattoirs, compte tenu des coûts liés à la mise en place d'un système d'étourdissement par atmosphère contrôlé. Les professionnels estiment qu'en France, moins de 10% des abattoirs pourront le faire, sachant que moins de 10 abattoirs sont équipés à ce jour.

Outre l'ECC, un mode d'élevage supplémentaire, venu du Royaume-Uni, s'ajoute au panel français, le poulet free range, ou « allant à l'extérieur », porté par Loué et son image de marque de qualité. Son cahier des charges le positionne entre l'ECC et le Label Rouge, avec un parcours d'un mètre carré par poulet, contre 2 en poulet Label Rouge et 4 en poulet Label Rouge, mention en liberté. La filière est encore divisée sur le sujet. Des groupes proposent un poulet free range encadré par une réglementation spéciale en France, qui limiterait la taille du bâtiment à un équivalent de poulailler type Label Rouge, de 400 m². D'autres sont opposés à l'insertion du free range dans la segmentation française, car il entre directement en concurrence avec le poulet Label Rouge. De surcroît, une concurrence de la production poulet free range avec celle de poulet standard est également crainte par certains groupes.

### 2.3 Reconquête des marchés

La France est le premier producteur mondial de foie gras et le premier producteur européen d'œufs. Quant aux productions de lapin et de volaille de chair, la France se positionne en deuxième place au niveau européen. Malgré cette production importante, la France est peu compétitive sur les marchés mondiaux, du fait d'un coût en main d'œuvre en moyenne plus élevé pour ses productions que dans les pays producteurs concurrents. Dans ce contexte, reconquérir des marchés pour valoriser les productions françaises est un défi prégnant des filières avicoles et cunicole, en lien direct avec le niveau de revenu des éleveurs et les enjeux de transition de l'élevage.

### 2.3.1 Evolution des accords internationaux

### 2.3.1.1 Brexit et marché des œufs coquille et ovoproduits

La France entretient d'importants échanges commerciaux d'œufs et d'ovoproduits avec le Royaume-Uni, significatifs dans la balance commerciale de la filière française (+ 5,7 M€ et 5 400 téc). En 2020, le Royaume-Uni est le 6ème partenaire commercial de la France en volume.

Depuis début des négociations sur les modalités de la sortie du Royaume-Uni de l'Europe, les industriels britanniques n'ont pas cessé d'exprimer leur crainte d'éventuelle perturbation des approvisionnements et le manque d'œufs notamment les ovoproduits liquides dans le cas de « no deal », tenant compte de la dépendance du Royaume-Uni aux importations d'ovoproduits liquides (57% des utilisations d'ovoproduits). Le Royaume-Uni représente un marché important pour les pays européens avec plus de 120 000 téoc exportés (2020), principalement des ovoproduits (75 % des volumes). Avec un taux d'auto approvisionnement autour de 88 % sur les 5 dernières années, le Royaume-Uni reste majoritairement dépendant (98 %) au marché communautaire. Bien que l'accord de la sortie du Royaume-Uni prévoit une exonération de droits de douane dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021 sur tous les produits échangés sous réserve de respecter les règles de l'origine préférentielle. Cet accord a permis aux opérateurs de voir plus clair, mais le flou demeure avec les nouvelles procédures notamment les certificats sanitaires, les contrôles aux frontières et les règles d'exports vers l'Irlande du Nord.

Les dirigeants actuels du Royaume-Uni et des Etats-Unis ont ouvert la voie à la négociation d'un accord de libre-échange entre les deux pays. Le Royaume-Uni pourrait alors devenir une passerelle entre les Etats-Unis et l'UE, en fonction des accords entretenu avec les pays membres. Dans un contexte où les coûts de production et les prix de vente des américains sont très compétitifs, la menace pourrait être importante pour la compétitivité française. Non seulement la France et l'UE perdraient un marché d'export, mais encore ils se retrouveraient avec un surplus de production en compétition avec l'import.

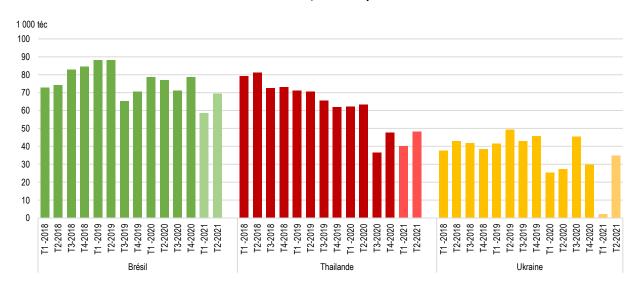
### 2.3.1.2 Mercosur, Brexit et marché du poulet

Signé le 28 juin 2019, l'accord commercial bilatéral entre l'UE et le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay) autorisera d'ici cinq ans l'exportation annuelle de 180 000 téc supplémentaire de volaille (moitié en désossé, moitié en préparation) vers l'UE, sans payer de droits de douane. Ces exportations de filets de poulet très compétitifs risquent d'inonder le marché européen à la défaveur des productions françaises, aux coûts de production plus élevés.

Si les importations communautaires en provenance du Brésil restent en dessous de leur niveau historique (figure ci-dessous), elles remontent graduellement depuis septembre 2019, notamment sur les viandes saumurées. Depuis la Thaïlande, les importations restent en-dessous de leur niveau avant covid. Les importations en provenance de l'Ukraine marquent une reprise sur le 2<sup>e</sup> trimestre 2021 après un arrêt quasi-complet sur le premier trimestre 2021 pour cause d'influenza aviaire dans le pays.

Si on prend on compte dans la série de données la sortie du Royaume-Uni qu'à partir de janvier 2021, on constate le recul des importations principalement depuis le Brésil, cette baisse est imputée aux importations du Royaume-Uni. L'ABPA a annoncé récemment l'entré en négociation du gouvernement brésilien avec le Royaume-Uni afin d'augmenter les quotas d'importations notamment pour les produits transformés et frais.

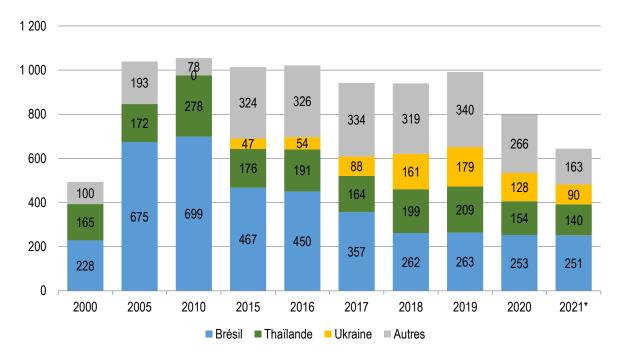
# Importations communautaires\* de poulet en provenance des principaux pays fournisseurs (Brésil, Thaïlande, Ukraine)



\* UE-27 à partir de janvier 2021

Source : Itavi d'après Eurostat

### Importations de volailles en volume vers l'UE, en provenance de pays tiers



Source : ITAVI d'après Eurostat

# 2.3.2 Reconquête des marchés de la RHD et de l'export et valorisation de la production française

Certaines productions françaises ont une vocation exportatrice et sont ainsi dépendantes des marchés de l'export. Typiquement, la production de poulet grand export est destinée à l'export vers les pays du Moyen-Orient. Outre cette production très spécifique, la filière volaille de chair française souhaite valoriser ses filières labélisées à l'international. La filière palmipèdes gras cherche quant à elle à regagner ses parts de marché à l'international, une grande partie ces marchés d'export ayant été repris par la Hongrie suite à la crise d'Influenza aviaire en France. C'est le cas pour en particulier pour le Japon, dont l'import de foie gras français représente 17 % des importations en 2018 contre 55 % en 2015. Pour la filière lapin, tout comme en France la consommation mondiale est en baisse ce qui implique des difficultés pour augmenter l'export.

La majorité des produits importés sont destinés à la transformation en industrie ou à la RHD. Dans les deux cas, ces entités ont besoin d'une matière première à bas prix pour être compétitifs dans leur domaine. Ainsi, la part de viande de volaille d'origine française consommée en France n'est que de 44 %, en relation avec ces secteurs. Un progrès apparaît en 2020 avec la loi relative à la transparence de l'information sur les produits agricoles et alimentaires, parue au Journal officiel le 11 juin. Elle rend obligatoire l'étiquetage de l'origine pour toutes les viandes crues en fraîches vendues en RHD. Cela était auparavant obligatoire pour la viande bovine uniquement. Les œufs, la viande de lapin ou encore le foie gras ne par contre pas concernés, car ne figurant pas dans le règlement de base européen sur l'information au consommateur (INCO).

Outre l'obligation de mentionner l'origine de la viande de volaille, les filières s'engagent dans de nombreuses démarches pour valoriser la production française. La filière œuf a mis en place en 2018 l'appellation « œuf de France », permettant de promouvoir une production française assurant la traçabilité des produits. Un total de 22 centres d'emballage et 9 enseignes de distribution se sont déjà engagées dans cette démarche. Les filières volailles de chair et lapins avaient déjà mis en place un logo équivalent en 2014, « volailles françaises » et « lapins de France ». La filière palmipèdes gras est actuellement en cours de réflexion pour mettre en place des logos propres à sa filière, avec entre autres les appellations foie gras de France et magrets de France.



Logo « œufs de France » influenceur d'achat

Source: Enquête CNPO, CSA 2019

A travers le Pacte Anvol Ambition 2025, la filière volaille de chair vise à communiquer et mettre en avant la spécificité des élevages de volaille français, à taille humaine. Pour rappel, plus du tiers de la consommation de volaille et près de la moitié de la consommation de poulets sont importés. Cela

s'explique par l'importante différence de coûts de production, du fait notamment de la différence de taille des exploitations avicoles. Le coût de production d'un poulet français est près de deux fois supérieur aux coûts de production d'un poulet brésilien ou ukrainien. En parallèle, une exploitation française standard compte en moyenne deux poulaillers, d'une surface totale de 2300 m² pour 40 000 volailles et une exploitation Label Rouge deux à trois bâtiments de 400 m² de chacun 4400 volailles. En Europe, la taille moyenne des exploitations est bien plus importante. Les élevages abritent la plupart du temps plus de 60 000 volailles. La taille des élevages est encore plus importante dans des pays comme le Brésil ou l'Ukraine, où il peut y avoir jusqu'à 1 million de volailles sur un seul site. ANVOL souhaite donc mettre en avant le modèle de production français auprès des consommateurs pour lever les blocages qui se multiplient pour l'installation de nouveaux poulaillers dans la campagne française, où les élevages de volailles sont très majoritairement des exploitations familiales, souvent également engagées en polyculture. Les chefs d'exploitation travaillent quotidiennement sur leurs exploitations et participent à ce titre au dynamisme économique des territoires ruraux. Un éleveur à temps plein sur son élevage permet de faire vivre 2 emplois supplémentaires sur le territoire.



# Maintien des exploitations à taille humaine 1 éleveur pour 2 poulaillers 2 poulaillers = 2 300 m² et 40 000 volailles polyculture 1 élevage = 3 emplois locaux

### **Objectif du Pacte Anvol Ambition 2025**

ANVOL. Présentation du Pacte Anvol Ambition 2025. 2019. ADOCOM-RP

### 2.4 Situation actuelle de l'emploi dans les filières

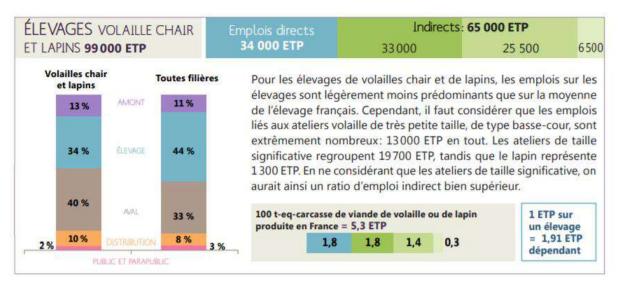
### 2.4.1 Quantification de l'emploi dans les filières

### 2.4.1.1 Hétérogénéité des exploitations

L'étude du GIS Elevage Demain publiée en 2015 décrit notamment la disparité de tailles au sein des ateliers avicoles et cunicoles, caractéristique des élevages de ces filières. En effet, 75 000 exploitations sont recensées comme composées d'un atelier avicole de taille non significative, contre 25 000 exploitations avec des ateliers avicoles et cunicoles professionnels, de taille significative. Parmi les ateliers de taille non significative, 41 000 appartiennent à des exploitations présentant par ailleurs un autre élevage significatif (tous types d'élevage confondus) : ces ateliers comptent 40 000 basses-cours et un millier d'élevages en circuit court. Les toutes petites productions de type basse-cour présentent chacune moins de 200 volailles et moins de 150 m² de poulailler. Le niveau de travail médian pour la basse-cour moyenne correspond à 0,08 ETP, soit 4h de travail par semaine. Au total, les ateliers de tailles non significatives rassemblent 13 000 ETP, contre 25 000 ETP dans les ateliers professionnels.

### 2.4.1.2 Part des emplois directs et indirects dans les filières volaille de chair et lapin

### Proportion des emplois dans les filières de volaille de chair et lapin



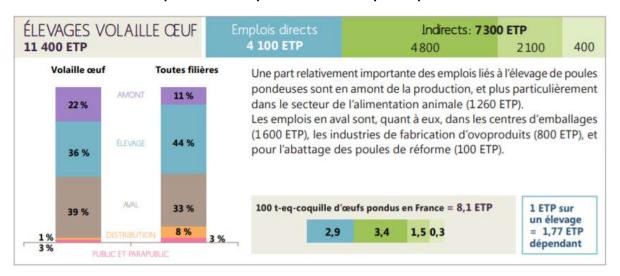
Source: GIS Elevage Demain. Les emplois liés à l'élevage français. Rapport d'étude. Novembre 2015.

L'ensemble des ateliers de volaille de chair et de lapin (de type basse-cour et professionnels) représentent 34 000 ETP en emplois directs, pour un total de 99 000 ETP. Dans le détail, 13 000 ETP se trouvent sur des ateliers de type basse-cour, 19 700 ETP sur des ateliers professionnels de volaille de chair et 1300 ETP sur des ateliers professionnels de lapin. Pour un seul ETP en élevage, 1,91 ETP indirects sont créés. Les élevages de volaille de chair et de lapin sont plus créateurs d'emplois que la moyenne (toutes filières d'élevage comprises), avec une part de 34 % des emplois totaux présents sur les élevages, contre une moyenne de 44 % sur l'ensemble des filières d'élevage. Ils représentent en effet le troisième type d'élevage le plus créateur d'emplois dépendants par emploi sur un élevage, après l'élevage porcin et l'élevage de veaux de boucherie. Par ailleurs, si seuls les ateliers professionnels de volaille de chair et de lapin sont considérés, l'emploi sur les élevages ne représente alors plus que 25 % du total, soit un ratio de 2,92 ETP dépendants pour un ETP sur un élevage.

La part des emplois dans les filières volaille de chair et lapin est particulièrement importante à l'aval, avec 40 % des emplois totaux contre 33 % en moyenne sur les filières. La collecte, la transformation et le commerce de gros représentent 53 000 ETP dans les filières volaille de chair et lapin.

### 2.4.1.3 Part des emplois directs et indirects dans la filière poule pondeuse

### Proportion des emplois dans la filière poules pondeuse



Source : GIS Elevage Demain. Les emplois liés à l'élevage français. Rapport d'étude. Novembre 2015.

L'élevage de poule pondeuse représente 4 100 ETP en emplois directs pour un total de 11 400 ETP. Pour un seul ETP en élevage, 1,77 ETP indirects sont créés. Cet élevage est aussi plus créateur d'emplois que la moyenne (toutes filières d'élevage comprises), avec une part de 36 % des emplois totaux présents sur les élevages, contre une moyenne de 44 % sur l'ensemble des filières d'élevage.

L'amont de la filière poule pondeuse fait appel à une part particulièrement importante des emplois, avec 22 % des emplois totaux contre 11 % en moyenne sur les filières. Notamment, 1300 ETP sont consacré à l'alimentation animale destinée aux poules, 1200 ETP aux autres biens et services (matériel, bâtiments, santé animale, génétique et performance). En effet, le secteur de l'alimentation animale est plus développé en poule pondeuse qu'en volaille chair, car les durées d'élevage sont plus importantes, avec des vides techniques moins fréquents. Les éleveurs de poulettes sont également source d'emplois à l'amont.

### 2.4.2 Enjeux liés à l'emploi à l'amont et à l'aval des filières

Une diversité d'emplois indirects est générée par les élevages avicoles et cunicoles. Les secteurs à l'amont et à l'aval de ses filières présentent des problématiques communes sur la valorisation de leurs emplois. Les recrutements sont souvent difficiles et les métiers concernés, mal connus et peu considérés. Entre ainsi en jeu l'importance de l'image des filières et de leurs métiers. Ce sont également des secteurs qui ont largement évolué avec le développement de l'automatisation, modifiant les conditions de travail des employés.

### 2.4.2.1 Emploi dans les couvoirs

Les couvoirs se positionnent à l'amont des filières avicoles et effectuent l'accouvage des poussins et des canetons (incubation puis éclosion des œufs à couver). Figurent également à l'amont entre autres les fabricants d'aliments et les sélectionneurs, qui produisent les animaux reproducteurs dans les différentes lignées. Ces structures travaillent en collaboration avec les éleveurs dédiés à la multiplication des animaux sélectionnés, qui produisent les œufs à couver destinés aux élevages de volaille. Les couvoirs peuvent posséder des élevages de multiplication, tenus par des salariés, ou être en contrat avec des éleveurs pour la phase de multiplication. C'est souvent l'association des deux qui

# AGRICULTEURS. INDISPENSABLES AU MONDE.

Il y a 120 ans, une poignée d'agriculteurs s'est regroupée pour mieux s'entraider en cas de coup dur. Ce jour-là, sans le savoir, ils ont créé la première communauté d'entraide mutualiste qui allait devenir quelques décennies plus tard Groupama.

Et depuis, Groupama est aux côtés de tous les agriculteurs. Alors oui, nous l'affirmons haut et fort : agriculteurs, vous êtes indispensables au monde.

Vous n'êtes pas seulement des producteurs passionnés qui nourrissez la France et bien d'autres pays à travers le monde.

Vous êtes aussi : des commerçants précieux qui favorisez les échanges locaux, des créateurs d'emplois sans équivalent dans le cœur de nos régions, des fournisseurs d'énergie verte capables d'alimenter vos propres exploitations et les villages alentour, des créateurs du lien social essentiel à la vie locale, des startuppers à la pointe de la technologie, des architectes

de notre territoire nécessaires à l'entretien de nos sols et de notre patrimoine, des acteurs majeurs dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Depuis 120 ans, nous vous accompagnons dans toutes les transitions agricoles et les défis auxquels vous faites face. Et quelles que soient les difficultés que vous rencontrez, nous vous proposons des solutions d'assurances adaptées à vos besoins, en étant avec vous sur le terrain.

Et si, ensemble, nous relevions les défis de l'agriculture des prochaines années?





### #agrispensables

Groupama Assurances Mutuelles, pour le compte des Caisses Régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles - Siège social : 8 & 10 rue d'Astorg 75383 Paris Cedex 08 - 343 115135 RCS Paris - Entreprises régies par le code des assurances - Document et visuels non contractuels - Crédit photo : Getty Images - Création Marcel, Janvier 2020.



# ELANCO, votre partenaire expert Intégrité Intestinale

Une approche complète



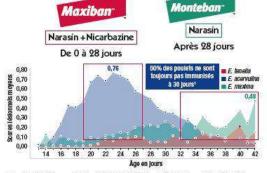
### **NOS SERVICES UNIQUES**

La gestion de la coccidiose se cache dans les détails!

Sollicitez nos équipes pour une évaluation de votre élevage.



## NOS SOLUTIONS EFFICACES



Données HTSi non publiées, 2017 & 2018 Région EMEA, Flanco Animal Health.

Scores lésionnels moyens de coccidioses (évalués selon les indices de Reid et Johnson) en fonction de l'âge des poulets

- Contrôle efficace de la coccidiose et de son impact en élevage2
- Stabilise et sécurise vos performances au long cours3
- Améliore le bienêtre de vos animaux<sup>2</sup>

Voir le site POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA COCCIDIOSE ET NOS SOLUTIONS:

1. Chapman H. D. (2009). Drugs, vaccines and natural products for coccidiosis control - will they help the poultry industry grow better chickens? thepoultryfederation;1: 1-11. 2. C. Bostvironnois, C. Zadjian and A. Corniaux Assessment of anticoccidial programs in an experimental station on broiler performance, meat yield and litter quality, 17th ESPN, Edinburg, August 2009 (Etude France réalisée en station expérimentale-Ross PM3-1600 oiseaux- 8 répétitions pour chaque traitement. 3. Elanco Market Research Données HTS 2016-2018 2 OPA FRANCE 242 lots 2019.

permet la flexibilité des couvoirs pour la production d'œufs à couver, tout en conservant leur savoirfaire et leurs capacités de productions.

L'emploi dans les couvoirs est réparti entre une équipe dédiée à l'accouvage, une équipe technique effectuant le suivi les élevages et des postes pour le transport et la maintenance. Ce sont des emplois avec éventuellement des astreintes le week-end mais aucun travail de nuit. Les employés au sein d'une équipe sont formés en interne et deviennent polyvalents, afin de pourvoir effectuer une rotation des postes. L'équipe dédiée à l'accouvage s'occupe du stockage temporaire des œufs, de l'incubation, du mirage, de l'éclosion, du tri des animaux et de leur sexage. Ils peuvent également effectuer des prestations supplémentaires avec la vaccination des animaux et l'épointage (en poule pondeuse notamment). L'équipe technique allant sur les élevages a un rôle de suivi et de conseil, mais peut aussi être chargée de l'insémination des femelles (sauf pour les poules pondeuses, en monte naturelle).

L'automatisation a modifié les conditions de travail dans les couvoirs. Le changement d'inclinaison des œufs, devant être répété plusieurs fois lors de l'accouvage, est assisté pour éviter la manutention de charges lourdes par salariés. La vaccination par injection est automatique, toutefois l'animal est disposé à la main dans la bonne position. Les postes au sexage, au tri, à la vaccination, et à l'insémination impliquent la manipulation d'animaux et des gestes répétitifs. Les employés sont sensibilisés à l'importance des postures au travail, des échauffements et au respect du bien-être animal. Pour éviter l'apparition de troubles musculo-squelettiques (TMS), les employés changent fréquemment de poste, par exemple toutes les deux heures. Une réflexion peut être menée sur l'amélioration des postures, en faisant appel à professionnels (kinésithérapeutes) ainsi que sur l'amélioration de l'ergonomie des équipements. Le sexage à la couleur est ainsi privilégié au sexage au cloaque, pour éviter d'avoir à retourner les animaux, et les rotations sont fréquentes sur ce poste, fatiguant pour la vue. Des emballages légers sont aussi privilégiés pour les expéditions d'animaux. La méthode d'insémination des cannes a été repensée en modifiant le matériel pour permettre un travail assis, en prévoyant une rotation des postes tous les quarts d'heures et en faisant appel aux éleveurs pour soulever les cannes, car ils participent moins souvent à des travaux d'insémination que les employés de l'équipe.

Les couvoirs rencontrent des difficultés de recrutement pour chacun des postes. Le transport et la maintenance demandent des compétences qui peuvent être valorisées dans des secteurs plus rémunérateurs et le transport d'animaux pose des contraintes supplémentaires de biosécurité. Les emplois à l'accouvage sont peu connus et peu attractifs. Ce sont des emplois en claustration avec manipulation d'animaux. Certains couvoirs recrutent par connaissances via les employés actuels, ou proposent des contrats d'alternance. En effet, peu de personnes répondent aux autres offres d'emplois diffusées. La multiplication de vidéos tournées illégalement, en caméra cachées, conduit également les responsables à beaucoup de prudence dans le processus de recrutement. Les couvoirs passent aussi fréquemment par des groupements d'employeurs et de l'intérim pour recruter. Ils ont parfois recours à de la main d'œuvre étrangère, qui s'intègre à l'équipe dédiée à l'accouvage. Les employés sont notamment fidélisés par une rémunération au-dessus du SMIC et par de l'intéressement.

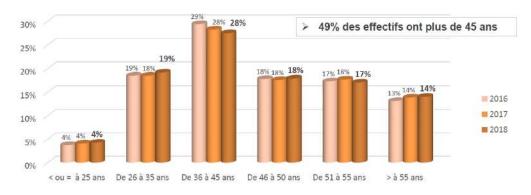
Les métiers dans les couvoirs gagneraient à être mieux connus. Les conditions de travail ont largement évolué pour éliminer les TMS les plus fréquentes, maux de dos et tendinites. La polyvalence est importante aussi bien pour la prévention des TMS que pour la valorisation des employés, avec une importance prégnante du management des équipes. L'emploi dans les couvoirs évolue encore avec le sexage in ovo, qui devrait s'étendre. Cette technologie aide, voire remplace, des postes difficiles. Les couvoirs font de plus en plus recourt aux technologies modernes pour leur fonctionnement. Leur image n'a pourtant pas évolué en conséquence. Les recruteurs de relèvent une crainte des candidats quant à leur environnement de travail. Leur vision se rapproche d'un environnement d'élevage, avec

par exemple une présence de poussière, alors que le travail sur les œufs s'associe en réalité à un environnement de propreté et de modernité.

### 2.4.2.2 Emploi dans l'industrie d'abattage et de transformation

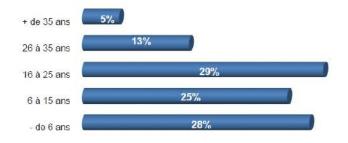
L'industrie d'abattage et de transformation se place à l'aval des filières avicoles et cunicole. Elle représente une large partie des emplois indirects de l'élevage. D'après le bilan social FIA – CNADEV, 25 616 salariés ont été recensés en 2018, dans 651 établissements agréés. 8 entreprises de plus de 250 salariés représentent près de 94 % des emplois. Le salariat de ces structures est composé à 76 % d'ouvriers en 2018 et constitue une source importante d'emplois peu qualifiés. Ces salariés sont en effet formés en interne à leur arrivée. Dans les établissements d'abattage et de transformation, la parité homme femme est respectée (ratio homme femme de 50 %) et la moyenne d'âge est de 43 ans (stable entre 2016 et 2018). L'ancienneté moyenne est de 14 ans et 11 mois.

Pyramide des âges en industries d'abattage et de transformation de volaille et de lapin



Source: Bilan social FIA - CNADEV 2018

Ancienneté en industries d'abattage et de transformation de volaille et de lapin



Source : Bilan social FIA - CNADEV 2018

Le cadre de travail en industries d'abattage et de transformation est contraint par le respect de la biosécurité des produits. Les salariés passent systématiquement par un sas sanitaire pour arriver sur le lieu de travail et la température est relativement élevée dans les salles d'abattage et faible dans les salles de découpe, de transformation et de conditionnement. Les produits étant à durée limite de consommation courte, les abattoirs et les centres de découpe et de conditionnement calent leurs horaires sur les commandes de la distribution, avec une préparation commençant en fin de nuit pour une expédition en cours de journée. Ces industries reposent ainsi souvent sur du travail de nuit, avec des horaires décalés, en 2 x 8. Toutefois, l'automatisation des lignes d'abattage, de découpe et de conditionnement ont fortement diminué la pénibilité du travail et réduit la part de travaux physiques. En outre, les équipements sont régulièrement améliorés lors des investissements, pour plus d'ergonomie et afin d'améliorer les conditions de travail. L'automatisation modifie également les

métiers, avec moins de savoir-faire sur la découpe et plus de maîtrise des appareils techniques pour conduire les machines et les lignes. Les postes manuels sont souvent des travaux de reprise en découpe, ou de manutention en conditionnement. La cadence est liée à la conduction des lignes et ce sont souvent des postes aux gestes répétitifs, avec un risque de TMS. Des rotations sont donc organisées, notamment entre les différents postes de découpe.

Les établissements d'abattage et de transformation rencontrent de réelles difficultés de recrutement. En 2018, 28 % des salariés ont une ancienneté de moins de six ans (en hausse de 5 % par rapport à 2017) et la démission est la première cause de départ, représentant 3,3 % de l'effectif total. Déjà mentionnés pour les couvoirs, les postes de chauffeurs de camion et de techniciens de maintenance sont difficiles à pourvoir car ils requièrent des compétences pouvant être davantage rémunérées dans d'autres secteurs. Les chauffeurs travaillent de nuit pour acheminer les animaux aux abattoirs et sont présents sur les exploitations lors de l'enlèvement des animaux, ce qui génère entre autres de la poussière. Ils doivent également maîtriser les normes de biosécurité. En industrie de transformation, les postes d'opérateurs de découpe sont aussi difficiles à pourvoir car ils nécessitent un savoir-faire (manipulation de couteau) qui peut aussi être valorisé en boucherie pour une rémunération supérieure. Les postes de découpes sont plus variés en lapin, car les lignes de découpe sont moins automatisées et le désossage est manuel. D'autres postes sont identifiés en tension en industrie d'abattage : les opérateurs d'accrochage de volailles et les régleurs de ligne d'abattage. L'accrochage des volailles consiste à placer les animaux arrivés en camions sur la ligne d'abattage. Ce poste manuel, en partie de nuit, est particulièrement pénible. Souvent effectué avec peu de lumière pour calmer les volailles, ces dernières peuvent toutefois être agitées, en particulier en volaille de chair. Certains abattoirs font appel à de l'intérim et parfois à de la main d'œuvre étrangère. Le turnover est élevé et les opérateurs présentent souvent un fort taux d'absentéisme. Selon les abattoirs, l'équipe peut être polyvalente sur d'autres postes ou spécialisée. Les régleurs programment, contrôlent et entretiennent les machines d'abattage. Cela demande une formation spécifique sur les équipements de ligne d'abattage et la qualification est le plus souvent absente sur le marché.

Les métiers de l'abattage et de la transformation de volaille et de lapin sont peu valorisés, que ce soit en termes de rémunération ou d'image. Le secteur pâtit d'une image peu moderne, sans réelle prise en compte de l'évolution des conditions de travail en lien avec l'automatisation. Les formations sont peu nombreuses et parfois inadaptées à la spécificité des filières. Le management des équipes apparaît comme très important, avec des systèmes de parrainage et d'insertion progressive des salariés dans les entreprises (avec des visites de poste au préalable).

### 2.4.2.3 Emploi dans les centres d'emballage et de conditionnement

Les centres d'emballage et de conditionnement d'œufs coquille sont à l'aval de la filière poule pondeuse. D'après l'enquête sociale SNIPO (Résultats 2020 sur l'année 2019), la branche rassemble 3 116 salariés, dont 70 % ouvriers, avec une surreprésentation des femmes. 54 % de l'effectif a plus de 40 ans et l'ancienneté moyenne des ouvriers en CDI est de 9 ans et 5 mois.

L'automatisation des centres d'emballage et de conditionnement est très avancée, avec des lignes entièrement robotisées. La mise en alvéoles, en caissettes et en palettes ainsi que leur lavage sont automatisés. Les postes d'opérateurs ne présentent aucune pénibilité mais sont répétitifs et peu valorisants, principalement dédiés à la direction et à la surveillance de robots. Le secteur rencontre également des difficultés de recrutement pour les opérateurs et les techniciens de maintenance. Sont constatés une absence de candidats, un déficit de compétences des candidats pour la maintenance, ou bien un manque d'attrait pour les missions et la rémunération. La première cause de départ est la

démission et correspond à 6,3 % de l'effectif total. L'ancienneté moyenne des démissionnaires est de 4 ans et 11 mois.

Les centres d'emballage et de conditionnement ne bénéficient pas de l'image de modernité qui devrait y être associée. Les métiers demeurent peu attractifs et les établissements répondent à leurs difficultés de recrutement par des partenariats avec des agences d'intérim, une participation à des salons et forums de recrutement, des visites de poste avec les candidats potentiels, un développement de l'alternance et, quand cela est possible, une révision des grilles de rémunération.

### 3 Conclusions et perspectives

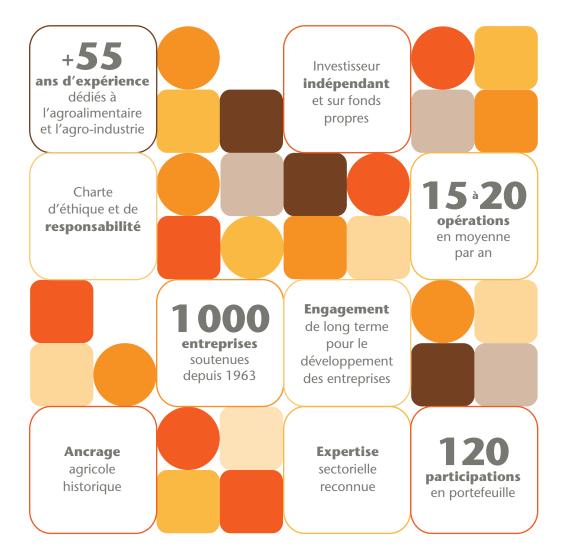
Régulièrement marquée par l'impact des zoonoses, les marchés de la viande de volailles, de lapin, du foie gras et des œufs l'ont particulièrement été entre 2020 et 2021. D'abord par la pandémie de covid-19, les différentes mesures mises en œuvre pour ralentir la propagation de la pandémie notamment la fermeture du secteur RHD a induit une hausse importante des achats des ménages pour leur consommation à domicile, puis l'apparition de la grippe aviaire en fin d'année qui a durement touché la filière palmipèdes gras., les abattages préventifs et les dépeuplements des zones d'élevage touchées ont eu un impact majeur sur la filière en terme de production, débouchés et équilibre du marché. La flambée des cours des matières premières depuis octobre 2020 et qui se poursuit en septembre 2021 mets en difficulté la filière avec la hausse des coûts de production et un répercussion insuffisante sur le prix final.

Au sein même des filières, l'impact ne s'est pas fait ressentir de la même manière. Ainsi le canard, la pintade, les petites productions et les ovoproduits significativement exposé au marché de la restauration hors domicile ont particulièrement souffert en 2020 mais aussi en 2021. A contrario, certaines catégories de volailles et l'œuf coquille orientés vers le circuit de la distribution de détail ont bénéficié du report vers la consommation à domicile. Pour la première fois depuis 2005, la consommation de viande de volaille serait en recul en 2020.

Néanmoins, cette crise n'est pas une rupture dans les tendances à l'œuvre dans les filières avicoles et cunicole. Un certain nombre de tendances lourdes ont connu et connaîtrons probablement une accélération consécutive à cette crise :

- pour le lapin, la déconsommation se poursuit avec un profil d'acheteurs toujours plus âgés. En 2020, 50,1 % des volumes de lapin sont achetés par des personnes de plus de 65 ans contre 48,8 % en 2019;
- pour la filière des œufs et ovoproduits, malgré des tensions dans les approvisionnements durant l'année 2020, la filière trouve progressivement son équilibre;
- pour les viandes de volailles, la part du poulet devrait progresser dans la consommation de volailles en France, confirmant un marché toujours plus orienté vers le poulet au détriment des autres espèces, et vers les découpes et produits transformés au détriment de l'entier.

Les marchés mondiaux et européens ont connu une forte tension en 2020 et en début de 2021, Les conditions du marché mondial s'améliore progressivement sur le 2e semestre 2021 avec un retour à l'équilibre dans les principales régions productrices.



### LE PARTENAIRE DE RÉFÉRENCE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

Unigrains accompagne le développement à long terme des entreprises françaises et européennes de toutes tailles en tant qu'actionnaire minoritaire actif et apporteur de valeur ajoutée. Avec plus de 55 ans d'expérience du capital-investissement dans l'agroalimentaire et l'agro-industrie, Unigrains est fier d'avoir apporté son expertise à plus de 1 000 entreprises.

